

Hiver 2024



Bulletin d'informations municipales N° 59



Meyrargues — Entrée du Village

Sumian, éd



Le carnaval le 22 mars P. 20



Retour sur les festivités de fin d'année P. 21 ET 25



DE OCTOBRE À DÉCEMBRE 2023

ILS SONT NÉS :

LEMIRE Juliette Rose Rita, le 17 octobre à Aix
 GIRAUD Maddie Valérie Anita, le 20 octobre à Pertuis
 DAUMAS Clémence Emma Rose, 23 octobre à Pertuis
 RIEUL Gaspard Maxence, le 23 novembre à Aix
 MEZRIGUI Ossayd Seif Raad, le 4 décembre à Aix
 ANDREO Mathis Patrick David, le 14 décembre à Aix

ILS SE SONT MARIÉS :

ROSARIO Christopher Cyrille et PAURIOL Béatrice Elisabeth, le 21 octobre
 BOUCHERIT Bruno Gilbert Gaëtan et ROMDHANE Inès, le 28 octobre
 ANDUJAR Marc Henri Jean et LACHANCE Gisèle Marie Hélène, le 18 novembre
 COCETTA Ornella Caroline Mélodie et CODEBO Denis Bernard Yves, le 24 décembre

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

PARDONCHE Anaëlle Patricia Annick le 8 octobre à Meyrargues
 SCHUL veuve BLOCK Yolande Josepha Germaine Marie Ghislaine le 13 novembre à Aix
 MONERA Francis, le 26 novembre à Aix
 NUNEZ veuve BONO Emilia le 14 décembre à Aix
 GIORDANINO Jean-Louis le 18 décembre à La Roque d'Anthéron
 SCIONICO Patrick le 29 décembre à Aix

LES PACS SE CONCLUENT EN MAIRIE

La conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité (PACS) s'établit en mairie, lorsqu'un des futurs partenaires est domicilié dans la commune. Des démarches sont nécessaires afin d'établir le dossier.

→ Sur rendez-vous

Renseignez-vous sur meyrargues.fr ou service état civil : 04 42 57 58 11 - etat.civil@meyrargues.fr

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur meyrargues.fr (rubrique état civil).



Les jeux en bois installés dans la cour de l'école

8



Le carnaval des écoles le 22 mars

20



Retour sur les fêtes de fin d'année aux écoles

17

SOMMAIRE

ÉDITO

p.3

VIE MUNICIPALE

Retour les vœux du maire et du conseil municipal

p.4

Le taux de la taxe foncière est maintenu

p.5

Enquête publique sur le PLUi

p.6

Des ateliers d'échange pour aménager l'écoquartier

p.7

CADRE DE VIE

Un nouveau sentier pour rejoindre le Plateau de la Plaine

p.8

La commune labellisée d'un deuxième fleur

p.10

Les pompiers ont célébré Sainte-Barbe

p.11

Portraits d'acteurs de la vie économique

p.12-13

Le CCAS enregistre les demandes de logements

p.14

Le projet d'habitat inclusif présenté aux Meyrarguais

p.15

VIE LOCALE

La fresque de l'école maternelle a été inaugurée

p.16

Le message des délégués des parents d'élèves

p.16

Lecture par Nature se poursuit à la médiathèque

p.18

De l'huile d'olive meyrarguaise dans les assiettes

p.19

Retour sur le marché de Noël et le feu d'artifice

p.21

Les belles performances des clubs meyrarguais

p.22 à 24

La municipalité a offert un goûter musical aux écoliers

p.25

Une journée en hommage à Joseph d'Arbaud

p.26

Meyrargues en images

p.27

Vers l'écomobilité aux abords des écoles

p.28

DIVERS

Tribunes

p.30

Les adresses utiles

p.31

AGENDA

p.29



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

L'année 2024 a démarré par de jolies étincelles avec le traditionnel feu d'artifice. Cet événement festif rassemble chaque année davantage de monde. Il illustre ces moments qui créent du lien, de la cohésion et fédèrent les différents acteurs de la vie locale dans une ambiance conviviale de détente dont nous avons tous grand besoin pour trouver le juste équilibre entre les contraintes de nos vies respectives et la nécessité de préserver des moments de partage en famille ou entre amis. Je remercie Meyrargues Animations pour l'organisation de cet événement ainsi que celle du marché de Noël, devenu un rendez-vous très attendu.

Cette année, la municipalité a proposé un nouveau rendez-vous aux enfants, ainsi qu'à tous les Meyrarguais, avec un goûter offert au coeur du village afin de fêter le début des vacances de Noël. Ce moment a permis de mettre en lumière les illuminations et les décorations de Noël et de fédérer les Meyrarguais. Je félicite les élus, les agents et les bénévoles qui ont rendu possible cette rencontre particulièrement appréciée par tous.

Le début de l'année est aussi celui des voeux et je suis ravi d'avoir pu recevoir les Meyrarguais pour cette cérémonie qui a permis de balayer les grands projets de l'année écoulée et d'annoncer ceux à venir. Je veux à nouveau exprimer mes remerciements les plus sincères aux services municipaux, à l'ensemble des agents ainsi qu'aux élus locaux qui permettent de faire fonctionner notre commune. Je l'ai répété dans mes voeux, et j'insiste, pour saluer le travail des agents de notre commune, sans oublier ceux qui viennent en renfort. Car ce sont eux, travaillant main dans la main avec vos élus de terrain, aux côtés des citoyens, qui font avancer les projets, assurent un service de qualité auprès des Meyrarguais et permettent la croissance maîtrisée de notre village, voué, je le souhaite profondément, à préserver sa dimension humaine. Ils sont, je ne l'oublie pas, accompagnés des services de sécurité et de l'ordre, des différentes entités de protection et de surveillance de nos populations et de nos massifs si précieux et des acteurs locaux que je remercie également. J'en profite pour rappeler que la création d'une Réserve communale de sécurité civile est envisagée. Les personnes intéressées pour intégrer ce comité sont les bienvenues.

Vous découvrirez dans ce BIM les images des événements festifs qui ont rythmé la fin d'année, notamment dans les écoles. Je salue à nouveau le travail conjoint des enseignants, des directions, des agents de nos écoles et de nos élus. Vous trouverez aussi des comptes rendus notamment des ateliers organisés autour du projet de l'écoquartier du Vallat ou de l'écomobilité notamment aux abords des écoles.

Vous trouverez également les annonces des premiers rendez-vous printaniers tels que le carnaval des écoles et la journée d'hommage à Joseph d'Arbaud. J'en profite pour remercier l'ensemble des acteurs locaux qui contribuent à proposer toute l'année des moments de partage festifs, culturels et associatifs.

Je vous renouvelle mes voeux pour cette nouvelle année et vous souhaite une bonne lecture.

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

Les remerciements appuyés du maire lors des vœux

Ce sont des remerciements appuyés qui ont rythmé le discours du maire Fabrice Poussardin, lors de la cérémonie des vœux à la population, afin de "mettre à l'honneur toutes celles et ceux qui s'investissent pour le développement de notre village et facilitent le renforcement des liens". D'abord des remerciements auprès des agents communaux et des élus locaux : "Notre commune ne peut avancer que sur ses deux jambes : les agents et les élus communaux, a rappelé le maire, en soulignant "le sérieux et l'implication de ces femmes et de ces hommes dans leur mission et leur engagement de tous les jours auprès des Meyrarguais (...) marqués par le respect mutuel". La transition avait ainsi été toute trouvée pour saluer le travail de proximité et le dévouement des services de secours, de sécurité et de ceux qui veillent sur nos massifs.

La création d'une réserve communale de sécurité civile

À propos de sécurité, la création d'une Réserve communale de sécurité civile (RCSC) a été annoncée et une réunion s'est dernièrement déroulée à cet effet (lire ci-dessous). "Nous souhaitons être prêts pour l'été 2024 et mettre tous les moyens en oeuvre pour protéger au mieux nos espaces naturels, a indiqué l'édile en remerciant la RCSC de Venelles qui accompagne la commune dans ce dispositif. Conscient des besoins de liens et de solidarité qu'il faut maintenir, il a souligné "l'implication des enseignants et des directeurs des écoles", tout comme la détermination de l'ensemble du tissu associatif communal permettant à tous de profiter tout au long de l'année d'activités, de loisirs, de moments de fête et de partage. Les acteurs de la vie économique ont également été chaleureusement remerciés. Le maire a évoqué la cessation d'activité de la boulangerie Angelico, contrainte de fermer



définitivement après plus de 40 ans d'activité. Il a remercié le bar de La Poste qui propose désormais un dépôt de pain pour pallier le manque de cet établissement en centre-ville.

Des projets à venir malgré les dotations en baisse

En présence des maires des communes de Peyrolles, Jouques, Venelles, Saint-Paul-lez-Durance, du conseiller régional Hervé Liebermann (président de la commission Sport) venu représenter Renaud Muselier, de la sénatrice Brigitte Devesa et de Richard Mallié, président du SDIS 13, l'édile a ensuite égrainé les projets réalisés ou amorcés sur l'année 2023 (aménagement de la crèche, réhabilitation du sol du gymnase, création d'une cour "oasis" à l'école, mise en sécurité et traitement de la toiture du groupe scolaire, installation d'équipements économes, création d'une nouvelle chaufferie aux écoles, obtention d'une deuxième fleur des Villes et villages fleuris...) et a annoncé l'engagement d'autres projets pour 2024 (traitement des ruissellements et mise en sécurité des voies communales, extension de la vidéo-protection, livraison de programmes de logements, création d'un nouveau sentier de randonnée, installation de matériel informatique dans les écoles, poursuite

de la modernisation de l'éclairage public, création d'une salle de classe, deuxième phase de réhabilitation de la cour d'école, projet d'écoquartier, création d'un centre technique municipal, aménagement de club-houses pour les clubs de foot et de tennis...). Pour tous ces projets les précieux partenaires financiers que sont le Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille Provence et la Région Sud, ont été vivement remerciés.

Le taux des taxes locales est encore maintenu

Malgré les marges de manoeuvres contraintes et les dotations qui ne cessent de diminuer "nous ne souhaitons pas ajouter de l'impôt à l'inflation qui pèse déjà sur les ménages. Nous avons choisi de maintenir, cette année encore, le taux de la taxe foncière (lire page 5), a insisté le maire. Nous sommes toutefois contraints de faire des économies pour les projets qui sont de plus en plus coûteux mais nous poursuivons nos engagements sur les grands projets autant que sur ceux de la vie quotidienne". Et celui-ci de conclure sur "le chemin qui reste à faire" et "l'optimisme qu'il faut conserver pour aller de l'avant malgré les crises successives". "Je remercie les Meyrarguais et les Meyrarguais qui savent faire preuve de solidarité, de responsabilité et de résilience".

UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE PRÊTE POUR L'ÉTÉ 2024

Une réunion d'information autour de la création d'une Réserve communale de sécurité civile (RCSC) a été organisée en mairie. Il s'agissait de présenter ce projet et de réunir les personnes intéressées pour intégrer ce comité. La Réserve communale de sécurité civile (RCSC) est une entité constituée de citoyens volontaires et bénévoles pouvant être mobilisés en appui des pouvoirs publics en cas de risques majeurs survenant sur le territoire de la commune (feux de forêts, catastrophes naturelles, inondations...). Elle peut venir épauler les différentes unités d'intervention et de secours. Les personnes qui constituent cette Réserve ne doivent pas être particulièrement qualifiées.

► Les personnes volontaires et intéressées pour intégrer ce comité peuvent se manifester auprès de la mairie.
Infos : accueil@meyrargues.fr - 04 42 57 50 09.

À Meyrargues, la taxe foncière n'augmente pas

L'automne a vu arriver l'avis d'imposition pour la taxe foncière (Taxe foncière sur le bâti). Depuis la suppression de la taxe d'habitation, cet impôt direct représente le seul à la main des collectivités territoriales (communes et établissements publics de coopération intercommunale). D'une manière générale, les communes, voyant leurs ressources diminuées, ont pu être amenées à augmenter la taxe foncière depuis la crise sanitaire. Et, l'ensemble des Meyrarguais a pu constater une hausse sensible de l'impôt lors de la réception de l'avis. La première réaction a pu être de penser que la commune avait augmenté ses taux d'imposition. Il n'en est rien. Depuis 2014, au moins, le taux d'imposition communal pour la taxe foncière est resté inchangé ; il est ainsi de 31%. La hausse constatée s'explique par d'autres

facteurs. Elle est imputable à une série de deux augmentations décidées par l'État ainsi que par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

La première augmentation est intervenue à la suite de la hausse de l'indice des valeurs locatives de 7,2% (augmentation inscrite dans la loi de finances pour 2023). Il permet de calculer la base d'imposition, en fonction notamment de la surface habitable de la propriété taxée. Cette première hausse explique près de 70% de la hausse globale constatée.

La deuxième augmentation est liée à un tout autre impôt dont le montant est adossé à la taxe foncière. Il s'agit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Cette dernière a bondi en 2023. Elle est perçue par la Métropole. En effet, la gestion des ordures ménagères est

une compétence de proximité exercée par la Métropole. Le budget spécifique permettant d'assurer cette compétence est chaque année déficitaire. Jusqu'à présent, c'est le budget général de la Métropole qui est venu équilibrer ce budget, au détriment des autres missions et compétences qu'elle assure. Afin d'équilibrer le budget, la Métropole a fait le choix d'augmenter cette taxe ; le montant a cru de 40%. Cela conditionne *in fine* 30% de la hausse constatée pour la taxe foncière.

Le maintien des taux locaux d'imposition foncière dépend des ressources des collectivités et des charges qui pèsent sur elles. L'inflation, notamment pour l'énergie, est un poste de coût qui ne cesse de croître. La commune de Meyrargues n'échappe pas à la règle et la gestion du budget communal demeure donc un exercice tendu.

LA MISE EN OEUVRE DE LA TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ

Depuis la fin de l'année 2023, la commune de Meyrargues a fait le choix d'instaurer la Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). Cela s'inscrit dans un contexte plus général. De fait, la Métropole Aix-Marseille-Provence a instauré le Règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Il vise à limiter et réduire drastiquement la publicité extérieure qui constitue une source de pollution visuelle non négligeable. L'instauration du RLPi est le préalable au déploiement d'une taxe métropolitaine sur la publicité extérieure sur laquelle la commune n'a pas la maîtrise. Ce déploiement local permet de socler un niveau de recettes réaliste que la métropole devra rétrocéder à la commune.

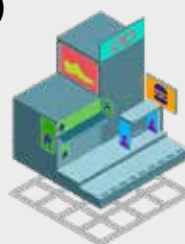
La TLPE porte sur les enseignes déployées dans l'espace public par les entreprises et les commerces. Mais de nombreuses exonérations existent : les affichages à visée non commerciale, les professions réglementées, les supports liés à une disposition légale ou encore les enseignes de moins de 7 m². La commune a voté des taux moyens. Les principales enseignes concernées sont celles portées par les principaux commerces et entreprises du territoire. Les petits commerces ne sont globalement pas

touchés. La loi permet de taxer l'ensemble des enseignes mais la commune a choisi de respecter les exonérations proposées.

Par ailleurs, les publicités apposées sur des murs appartenant à des propriétaires privés, engendrant une pollution visuelle importante, n'étaient pas taxées jusqu'à présent. Elles le seront désormais. La TLPE comme le RLPi ont pour ambition de réduire les pollutions visuelles et paysagères.

Meyrargues s'y est engagée au profit de l'amélioration du cadre de vie tout en disposant désormais de nouvelles recettes pour le financement des services à la population.

→ **Une enquête publique sur le RLPi s'est déroulée en novembre 2023. Compte-rendu sur meyrargues.fr (lire page 6)**



TLPE

Taxe Locale
pour la Publicité Extérieure

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES AVANT LE MERCREDI 1^{ER} MAI

Dans le cadre des prochaines élections européennes, qui auront lieu le 9 juin 2024, les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au :

- **Mercredi 1^{er} mai en ligne sur service-public.fr ou**
- **Vendredi 3 mai en version papier en remplissant le cerfa de demande d'inscription sur les listes électorales, disponible sur service-public.fr ou en mairie aux horaires d'ouverture.**

Vous devez obligatoirement joindre à ce document un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de cinq ans.

Attention : si vous ne vous inscrivez pas dans le délai imparti, vous ne pourrez pas voter.

► **Infos : elisabeth.moynier@meyrargues.fr**



Une enquête publique sur le PLUi jusqu'au 4 avril

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et après la phase de concertation qui a permis d'aboutir à l'arrêt du projet de PLUi le 12 octobre 2023, une enquête publique se tient du 20 février au 4 avril 2024 afin de permettre à tous de prendre connaissance du dossier et d'émettre des avis ou des remarques.

Le projet de PLUi du pays d'Aix a pour vocation de planifier et de dessiner l'avenir du territoire du pays d'Aix en définissant la vocation principale des différentes zones qui le composent et leurs modalités d'aménagement. Il est conçu en étroite col-

laboration avec les maires des communes du pays d'Aix et les habitants. Pour Meyrargues, il reprend les éléments du Plan local d'urbanisme (PLU) en cours.

Cette enquête publique, constitue une étape essentielle en vue de l'approbation finale du PLUi fin 2024 à l'échelle des 36 communes du territoire du pays d'Aix.

Le PLUi devrait être approuvé en fin d'année 2024. Il remplacera le PLU de la commune de Meyrargues et les 36 communes auront alors un règlement commun.

→ **Plus d'infos sur meyrargues.fr**

→ **Exprimez votre avis jusqu'au 4 avril pendant l'enquête publique par :**

- **Registre numérique :** <https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-plui-paysdaix>

- **Email :** enquetepublique-plui-paysdaix@mail.registre-numerique.fr

- **Par courrier :** Monsieur Marcel GERMAIN -Président de la commission d'enquête du PLUi du Pays d'Aix - Métropole Aix-Marseille-Provence – Direction Urbanisme – Service Urbanisme Secteur Nord – BP 48014 – 13567 MARSEILLE CEDEX 02

→ **Infos et accès au registre numérique sur meyrargues.fr - rubrique "cadre de vie" - "urbanisme" - "PLUi"**



PERMANENCES EN MAIRIE DE MEYRARGUES

Vous pouvez vous exprimer et vous renseigner lors des permanences de la commission d'enquête organisées en mairie de Meyrargues pendant la durée de l'enquête publique :

- Jeudi 22 février de 9h à 12h

- Vendredi 8 mars de 9h à 12h

- Vendredi 15 mars de 9h à 12h

- Mardi 19 mars de 9h à 12h

- Lundi 25 mars de 9h à 12h

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

LE COMPTE-RENDU DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE A ÉTÉ RENDU



La Métropole AMP a engagé l'élaboration d'un Règlement local de publicité intercommunal (RLPi) sur les 36 communes du Pays d'Aix. Ce document est destiné à adapter la réglementation nationale de publicité et des enseignes aux spécificités du territoire.

Après la phase de concertation, une enquête publique s'est déroulée en novembre 2023. Le compte rendu du commissaire enquêteur a été rendu. Il est disponible et consultable en mairie de Meyrargues aux horaires d'ouverture.

"L'OPÉRATION FAÇADES" SE POURSUIT

Le dispositif "Opération façades" se poursuit. En 2023, trois nouvelles façades ont pu bénéficier de ce dispositif et ont été réalisées. Cela porte à plus d'une soixantaine de réfections. Elles contribuent à l'embellissement du centre ancien de notre village.

Pour rappel ce dispositif est une aide aux particuliers, mis en place par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (CD13) et accompagné par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Il permet aux

particuliers de bénéficier d'une aide financière du CD13 et de la commune pour la réalisation des travaux, sous réserve de respecter le règlement "opération façades" et de déposer une autorisation d'urbanisme.

Pour plus de détails, consultez le règlement sur meyrargues.fr - rubrique "urbanisme". Permanences architecte conseil deux jeudis par mois sur rendez-vous : urbanisme@meyrargues.fr - 04 42 57 58 12



Une réunion avec des ateliers pour aménager l'écoquartier

Près d'une quarantaine de Meyrarguais a participé à la réunion d'information et d'échange organisée le 23 novembre 2023 sur le projet de l'écoquartier. Cette réunion publique s'est déroulée en deux temps, avec une présentation générale du projet, suivie d'ateliers participatifs. Organisée à la demande de la municipalité, elle a fait intervenir des

représentants de la Métropole, de la Société publique locale d'aménagement du pays d'Aix (SPLA) et d'un urbaniste paysagiste du bureau d'études CITTA. Le maire, Fabrice Poussardin, accompagné de Sandra Thomann, adjointe à l'Urbanisme, a introduit la séance. Tous deux ont répondu aux questions à l'issue de la présentation.

La première partie de la réunion avait pour objet de montrer le travail réalisé jusqu'à présent par l'équipe municipale et rappelait les ambitions du projet, ses performances environnementales, ses grandes orientations et une hypothèse de composition. Elle a ainsi permis de partager un socle commun pour que chacun puisse s'exprimer dans les ateliers, avec le même niveau de connaissance du projet. Le travail présenté servira à lancer l'appel d'offres pour le choix de l'aménageur réalisant les logements, les locaux de commerces et de services. Puis, une séance de questions-réponses a permis d'affiner les grandes lignes du projet et de l'inscrire dans une évolution démographique qui se veut progressive et adaptée aux contraintes foncières du territoire. Le choix de l'emplacement limitant l'étalement urbain, le nombre de logements réduit à 90 logements vis-à-vis des besoins -120 logements avaient été envisagés au départ-, la nécessité d'y prévoir quelques locaux commerciaux et un espace dédié à la santé... sont autant d'éléments qui ont été expliqués.



→ L'intégralité du compte-rendu est sur meyrargues.fr

DES ATELIERS POUR DÉBATTRE ET ÉCHANGER

L'objectif des ateliers était de recueillir les idées exprimées pour affiner et enrichir le Cahier des prescriptions architecturales, urbanistiques, paysagères et environnementales (CPAUBE), en cours d'élaboration, auquel ont participé les représentants du Comité environnement et développement de l'éco-citoyenneté (Cedec). Ces ateliers participatifs ont été organisés autour de grands plans disposés sur les tables et sur

lesquels les participants, dont des membres du Comité d'intérêt de quartier (CIQ) du cours des Alpes, ont pu échanger avec les acteurs du projet et déposer toutes leurs remarques sur des post-it. Chacun a pu exprimer son avis, faire part de ses inquiétudes et de ses idées pour parfaire les aménagements. Ces ateliers ont eu un grand succès et se sont déroulés dans un esprit constructif.



LES PRINCIPALES OBSERVATIONS

Plusieurs hypothèses ont été émises concernant le bon dosage à trouver entre stationnement et végétalisation, la meilleure manière d'aménager la place de vie, d'ombrager les gradins et l'espace attendant, de végétaliser des espaces, de prévoir l'emplacement de jardins... Des questions ont été posées sur la nécessité des voiries et de la traversée piétonne. Des préoccupations ont été soulevées quant au vis-à-vis du côté du cours des Alpes et sur l'utilisation de certains revêtements pour les sols. Les vocations des différents espaces de verdure ont été débattues avec des avis qui avaient tendance, dans la majorité, à envisager des jardins partagés. Enfin certains espaces trop "minéralisés" seront certainement davantage végétalisés.

RAPPEL DE LA PROGRAMMATION DE L'ÉCOQUARTIER

Pour rappel en termes de programmation globale, le projet vise une mixité des programmes de logements avec 90 logements maximum (R+1 et R+2), 40% de

logements sociaux et 60% en accession, avec des stationnements souterrains. L'appel à projet portera sur deux lots : un lot d'environ 7000m² pour la construc-

tion exclusive de logements, l'autre lot de 800m² comportera quelques logements, en étage, des commerces et une maison médicale au rez-de-chaussée.

Les jeux en bois installés dans la cour de l'école

La cour de l'école élémentaire destinée à devenir une cour oasis poursuit sa mutation. Cette opération s'inscrit dans une perspective de rafraîchissement de cet espace de récréation et d'adaptation aux changements climatiques. La première phase, qui concernait essentiellement le bas de la cour, s'est achevée avec les dernières plantations et l'installation de jeux en bois, désormais accessibles aux enfants. Pour rappel, la cour a été largement "décroûtée" et aménagée : agrandissement du jardin central, création d'espaces ombragés avec du mobilier en bois, installation de petits préaux végétalisés, de bancs et de jardinières en bois devant les salles de classe pour disposer d'espaces ombragés pour se reposer... Des plantations et du "décroûtage" ont également été réalisés dans la partie haute de la cour, ainsi que le déplacement du portail d'entrée (en bordure du plateau sportif) et l'enlèvement du préfabriqué laissant davantage d'espace aux éco-liers. L'aménagement se poursuivra l'été prochain avec une deuxième phase de travaux qui concernera la partie haute de la cour. De plantations, un "décroûtage" et une végétalisation des espaces sont programmés ainsi que l'installation d'un petit amphithéâtre entouré de banquettes. Ces travaux sont financés à hauteur de 70% par le département des Bouches-du-Rhône, au titre de travaux de proximité. Par ailleurs, d'autres aménagements sont prévus dans l'école élémentaire à l'horizon 2024, telle que la création d'une nouvelle salle de classe.



DES TRAVAUX SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES POUR PALLIER LES PROBLÉMATIQUES DE RUISSELLEMENT



Le Département a réalisé plusieurs opérations de travaux de modernisation pour pallier les problématiques de ruissellement.

- **Sur la RD561** (au niveau des 4 chemins), une grille et une bordure ont été posées. Puis un curage et un retrait de la terre en excès pour niveler à hauteur de la chaussée (dérasement) ont été réalisés, afin d'assurer la continuité hydraulique et d'empêcher les boues et les graves d'atteindre la chaussée lors de forts épisodes pluvieux. Le montant de ces travaux approche les 32 000€.

- **Sur la RD556**, entre le giratoire de Vaucraire et l'échangeur n°14, une grille avaloir a été créée pour récolter les eaux de pluie. Des buses ont été installées sous la chaussée et vont permettre d'évacuer les eaux qui risquaient d'inonder la route. Sur la totalité de ce tronçon un curage et un dérasement ont été effectués, toujours afin d'assurer la continuité hydraulique lors de fortes pluies. Le montant de ces travaux s'élève à près de 130 000€. La totalité du coût des travaux est prise en charge à 100% par le Département des Bouches-du-Rhône.



Un nouveau sentier piéton vers Plateau de la Plaine



Après la création du cheminement piéton Ouest, au Plateau de la Plaine, qui part de l'ancienne VC62e (entrée Sud par le rond-point de la Baraque) et rejoint les courts de tennis et le stade, un deuxième cheminement piéton, à l'Est, est en cours d'aménagement. Ce sentier piéton, désormais sécurisé, part du chemin de la Plaine qui longe l'arrière du gymnase pour rejoindre le city stade. La première phase de travaux de ce chemin est réalisée. Des bornes lumineuses à détection vont y être installées pendant le mois de mars. La deuxième partie de l'aménagement sera réalisée en 2025. Cet aménagement, dont le coût s'élève à 84 945 HT, a été subventionné à 70% par le Département, au titre de travaux de proximité. Pour rappel, ce cheminement est réservé aux piétons et donc interdit aux véhicules motorisés, trottinettes et vélos. Respectez les réglementations d'accès !



OPÉRATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT SUR LA CEINTURE VERTE DU VILLAGE

Dans le cadre de la convention entre la municipalité, l'Insertion pour l'emploi (IE13) et la Métropole Aix-Marseille-Provence, la commune a pu bénéficier en 2023 de travaux de débroussaillage sur l'ensemble de la ceinture verte du village, notamment le long du ruisseau du Grand Vallat. Ces opérations ont été effectuées aux abords du lotissement de Réclavier, du gymnase, des différents groupes scolaires et du ruisseau "roubine de Pétugue", dans le quartier de Répentence. Ces actions permettent de mettre en sécurité ces espaces, de contribuer à la prévention contre les incendies, les inondations et de mettre en valeur notre patrimoine. En 2024, la commune devrait également bénéficier de ces travaux notamment dans le secteur de l'Espougnac et autres... Ces travaux ont été financés à 100% par la Métropole Aix-Marseille-Provence.



LA MISE EN SÉCURITÉ DU PONT DE LA RD96 SE POURSUIT JUSQU'EN AVRIL

Des travaux de mise en sécurité du pont de la RD96, qui surplombe le canal EDF, sont actuellement réalisés et pris en charge par le Département 13. Ils vont durer jusqu'au mois d'avril. La circulation restera donc perturbée pendant cette opération. Des travaux de nuit seront ponctuellement effectués avec une fermeture de la route et la mise en place d'une déviation. Des panneaux, situés à l'entrée du chantier, informent des créneaux définis pour ces fermetures ponctuelles. La journée, selon les phases de travaux, une circulation alternée peut ponctuellement être mise en place pour sécuriser la zone de chantier. Attention, des cheminements sont matérialisés afin de sécuriser la circulation des piétons le temps de ces travaux. Il ne faut en aucun cas traverser les zones de chantier balisées. Les véhicules sont invités à rouler au pas. Restez prudents.





Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

On l'a eu ! Et c'est sans rougir que la commune peut aujourd'hui se targuer d'avoir obtenu sa deuxième fleur, dans le cadre du concours des Villes et villages fleuris. Ce label est une reconnaissance du travail accompli, au fil des années, pour améliorer le cadre de vie des Meyrarguais et la valorisation du patrimoine communal de notre village, discrètement niché au coeur des massifs. Le verdict est tombé

La commune labellisée d'une 2e fleur

fin décembre et marque ainsi un heureux démarrage dans la nouvelle année. Pour mémoire, après l'obtention d'une première fleur en 2016, et son maintien tous les deux ans, la commune n'allait pas s'arrêter là. Et pourquoi pas une deuxième ? En septembre 2023, un solide dossier sous le bras et forte de l'implication de tous, elle a donc reçu le jury de ce concours afin de dévoiler tous les atouts de notre village en termes de fleurissement, de valorisation du patrimoine et d'aménagements pour

l'amélioration du cadre de vie. Car ce sont sur tous ces critères que le jury peut évaluer la commune et délivrer les précieuses "fleurs". Après une réception en mairie, en présence du maire, d'élus et des agents des services techniques qui se sont investis pour les accueillir au mieux, un tour du village a été fait avec notamment une visite de l'avenue de la République et la présentation du projet de la cour de l'école. Le jury a délibéré et la bonne nouvelle est arrivée pour Noël. Un joli cadeau.

LA BOUCLE DE MARINAS DÉFINITIVEMENT DÉVIÉE ET DES SECTEURS D'ESCALADE FERMÉS JUSQU'AU 15 JUILLET

L'itinéraire de randonnée de la boucle Marinas a été définitivement dévié, au niveau d'une partie de la crête, afin de préserver la quiétude de certains secteurs à forts enjeux naturalistes. Cet aménagement permet de garantir la protection d'espèces sensibles et leur tranquillité indispensable à leur nidification et à leur reproduction. Cette mesure est prise conformément au suivi et à la concertation portés par le Grand Site de France Concors Sainte-

Victoire. Les travaux de déviation ont été achevés en décembre 2023.

Marine gauche, Marine droite et le Monolithe fermés jusqu'au 15 juillet

Jusqu'au 15 juillet, au Pas de l'Étroit, trois secteurs d'escalade ainsi que leurs sentiers d'accès sont fermés temporairement par arrêté municipal pour les mêmes raisons écologiques : Marine gauche, Marine droite et le Monolithe. Les autres sites resteront

accessibles à la pratique de l'escalade. Pour rappel, le Défilé du Pas de l'Étroit est protégé par un double classement au titre du site classé Massif du Concors et des sites Natura 2000 Montagne Sainte-Victoire. Ces falaises constituent un remarquable réservoir pour la biodiversité du massif, notamment pour son avifaune patrimoniale.

→ [Infos sur meyrargues.fr](http://Infos.sur.meyrargues.fr) ou www.grandsitesaintevictoire.com

À PROPOS DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE...

Nos massifs sont tout simplement beaux. Ils méritent d'être découverts dans le respect des espèces végétales, animales et du formidable réservoir pour la biodiversité qu'ils représentent. Posséder un tel patrimoine naturel, classé dans les Grands sites de France et les sites Natura 2000 montagne Sainte-Victoire, est une chance que la municipalité ne cesse de faire valoir avec ses partenaires tels que le Grand Site de France Concors Sainte-Victoire et l'ONF qui concourent à la surveillance et l'entretien de ces espaces naturels. Aux trois itinéraires existants (la boucle du Jalai, le sentier historique et la boucle de la Plaine), dont des dépliants sont à la disposition du public, s'ajoutent deux nouveaux parcours : la boucle du Jas du Ligourès et la boucle de Marinas. Des dépliants sont en cours de création mais les itinéraires sont désormais balisés avec la nouvelle déviation de la boucle de Marinas (lire ci-dessus) permettant de préserver la tranquillité d'espèces sensibles.

Ce joli panel de propositions de balades



sera bientôt étoffé d'un nouveau sentier de découverte historique : l'aqueduc de Traconnade. Ce projet porté par la municipalité, longtemps étudié par une kyrielle d'experts soucieux de fournir des éléments précis sur la conception de ce monument, va transporter les amoureux de la nature et de l'Histoire dans les méandres de cet ouvrage romain.

Ce sentier parcourt l'ouvrage parfois aérien, parfois enterré, depuis les arches aériennes jusqu'au gymnase. Il est jalonné de plaques informatives précisant l'histoire et l'usage de cet aqueduc ainsi que les détails techniques de sa conception. Les derniers aménagements sont en cours, l'inauguration pourrait bien être organisée pour les beaux jours.

Les pompiers ont célébré Sainte-Barbe

Cette célébration est particulière puisqu'il s'agit de ma première Sainte-Barbe en tant que chef de centre", a annoncé le lieutenant Thierry Imbert, en préambule de son discours. Cette cérémonie traditionnelle est un moment de rencontre et de partage qui permet de réaffirmer la cohésion du groupe et de considérer les valeurs louables qui animent les soldats du feu. Elle est l'occasion de rappeler l'abnégation des 82 sapeurs-pompiers de notre centre de secours et de "maintenir cet esprit d'équipe, très présent chez les sapeurs-pompiers de Meyrargues, avec une appartenance forte au territoire et un engagement sans faille au service de la population", a précisé le chef de centre, en saluant le travail des agents. Pour l'année 2023, ils ont été engagés sur près de 2000 interventions, sur les trois communes où ils assurent les services de secours en premier appel (Meyrargues, Venelles et le Puy-Sainte-Réparate). Sainte-Barbe s'est déroulée en présence du colonel hors



« Leur engagement sans faille au service de la population a été salué. »

classe Jean-Luc Beccari, directeur départemental du SDIS 13, des maires de Meyrargues, Venelles, du Puy Sainte-Réparate et de la députée Anne-Laurence Petel. Le lieutenant Imbert a évoqué la réhabilitation du centre de secours prévue pour 2024 "qui va permettre d'améliorer la qualité de vie des équipes". Il a mis en lumière la nouvelle génération de recrues notam-



ment la classe cadet de Sécurité civile, créée au collège du Puy-Sainte-Réparate et présente pour la deuxième année. Puis, la remise de décorations officielles a mis en exergue l'exemplarité des équipes du centre meyrarguais et un hommage a été rendu aux sapeurs-pompiers disparus.

L'AMICALE A REMERCIÉ LES MEYRARGUAIS POUR LEUR "GRANDE GÉNÉROSITÉ"

En écho à l'Union des pompiers 13, Pascal Azzaro, le président de l'Amicale des sapeurs-pompiers, a souligné la nécessité de "conserver et d'encourager l'entraide et la solidarité au sein des équipes". Il a remercié les Meyrarguais pour leur générosité lors de la ventes des calendriers et des nombreuses actions de solidarité menées pour les anciens et les jeunes, comme dernièrement la collecte de jouets au profit des enfants défavorisés. "L'Amicale est aux côtés des pompiers au quotidien pour contribuer à



leur bien-être dans leur vie au sein de la caserne, a-t-il précisé. Grâce à la générosité de tous, elle peut participer et engager des actions au profit des agents, des anciens et des pupilles". À ce titre, lors de la cérémonie, l'Amicale a remis un chèque au capitaine Jean-François Le Bigot (secrétaire général de l'Union pompiers 13), au profit de l'Oeuvre des pupilles, grâce aux fonds récoltés lors du concours du "Ball trap départemental" organisé en juin dernier. Une manifestation que l'Amicale espère pérenniser.

LES MÉDAILLES ET LES AVANCEMENTS DE GRADE

→ **MÉDAILLE GRAND'OR - 40 ANS DE SERVICE :** Adjudant-chef MOLINARI Philippe
 → **MÉDAILLE D'ARGENT - 20 ANS DE SERVICE :** Sergent-chef LEVEDER Gwenann
 → **MÉDAILLE DE BRONZE - 10 ANS DE SERVICE :** Caporaux HEIM Gaëtan, LE FLEM David, SANCHEZ Kévin
 → **MÉDAILLE D'HONNEUR DE L'UNION DÉPARTEMENTALE 13 :**
 Échelon Argent : adjudant-chef CID Conrad
 Échelon Bronze : adjudant-chef MOLINARI Philippe et sergent-chef DAMON Caroline

→ **GRADE DE LIEUTENANT HONORAIRE :** Adjudant-chef MOLINARI Philippe
 → **GRADE D'ADJUDANT :** Sergents-chefs BERTIN Aurélien, VARINI Jean-François
 → **APPELLATION CAPORAL-CHEF :** Caporal Sophien PATTIER
 → **GRADE DE CAPORAL :** Sapeurs 1^{ère} classe BEVILACQUA Robin, SANCHEZ Kévin
 → **APPELLATION 1^{ÈRE} CLASSE :** Sapeurs ASBAGHI Bilal, BRINSTER Simon, DUSSEAU Maxime, GIRARD Damien, REYNIER Julien, RIGAUD Thomas
 → **REMISES D'ÉCUSSENS DU SDIS 13 AUX NOUVELLES RECRUES :** Sapeurs BEVILACQUA Corentin, FEREC Olivier, BONHOMME Esteban, CHALARD Jordan, ENJALRIC Marie, LONGOBARDI Mickaël

NOS ANCIENS POMPIERS HONORÉS

Cette année, les sapeurs-pompiers retraités ont été mis à l'honneur. Ils ont reçu l'insigne des anciens sapeurs-pompiers de la Fédération Nationale des sapeurs-pompiers de France. Une fierté d'être ainsi mis en lumière. De g. à dr. : Jean-Claude Merentier, Michel Maunier, André Raout, Gérard Ricciardi et José Picone.



Primitive coaching : du sport pour préserver sa santé

Le sport, la santé, l'alimentation, le sommeil... Tout est lié. Parti de ce principe, Jonathan Cid, récemment installé en tant que coach sportif à domicile, propose une approche globale de la santé par le mouvement et l'alimentation. L'image du coaching parfois galvaudée par un objectif de performance est loin de son état d'esprit. Il s'agit là d'un accompagnement pour apprendre à faire du sport selon ses besoins et ses capacités, tout en gérant son temps, son alimentation, son sommeil, son stress... Somme toute à choisir une hygiène de vie qui correspond à ses besoins. *"Il faut savoir équilibrer le temps consacrer à son travail et celui consacré à soi. Apprendre à s'alimenter correctement en parallèle et suivre un cheminement progressif qui tendra vers un bien-être, d'une part, et vers la possibilité de pratiquer du sport le plus longtemps possible, en avançant dans l'âge, sans se faire mal"*, résume-t-il. Sportif depuis toujours (course à pied en compétition, cross fit, musculation...) et titulaire d'un BPJEPS en haltérophilie-musculation, Jonathan s'est d'abord spécialisé avec une formation dans la santé articulaire. *"Il faut apprendre à utiliser les agrès selon ses capacités et ses possibilités"*, préconise-t-il. Il a ensuite obtenu une certification en alimentation anti-inflammatoire, afin de parfaire son cursus, lui permettant aujourd'hui de délivrer de précieux conseils complémentaires aux exercices physiques. *"Je propose un package d'accompagnement axé sur un apprentissage*



du mouvement. On fait avant tout du sport pour préserver sa santé et le renforcement musculaire aide aussi à mieux vieillir, prévient-il. Il faut évoluer, s'adapter, selon les douleurs qui peuvent exister. C'est finalement un processus progressif pour retrouver une hygiène de vie sur le long terme". Jonathan dresse un premier bilan des attentes et des besoins pour dispenser des cours à domicile ou en salle de sport, pour tous les âges, à partir de 6 ans. Il propose aussi des cours en visio et avec des supports vidéo et rayonne ainsi jusqu'à Paris, Bordeaux ou Narbonne. Il travaille en parallèle avec des spécialistes (kinésithérapeutes, ostéopathes...) et s'entoure de personnes spécialisées dans le domaine alimentaire. Il a ainsi mis en place "l'entraînement hybride" alliant santé articulaire, développement musculaire et cardio-vasculaire, accompagné d'une alimentation anti-inflammatoire. Certains de ses clients sont atteints, par exemple, de spondylarthrite ankylosante et apprennent, malgré les douleurs et la fatigue inhérentes à cette pathologie, à se muscler doucement et retrouver du tonus. Le mieux est encore d'essayer.

→ **Primitive coaching : 06 45 37 79 54 - primitivecoaching13@gmail.com**  [jonathan_primitivecoaching](https://www.instagram.com/jonathan_primitivecoaching)

ELSA AIDE LES ENTREPRISES À DEVENIR DURABLEMENT PERFORMANTES

Auparavant ingénieur pour Cadarache, en sûreté nucléaire, fonction qu'elle a exercée pendant 13 ans, Elsa réutilise des méthodes de cette ancienne vie professionnelle lui permettant aujourd'hui d'exercer le métier qu'elle a choisi : consultante en stratégie Responsabilité sociétale des entreprises (RSE), adaptée aux TPE et PME.

"J'ai eu besoin de montrer la voie en réutilisant des compétences à forte valeur ajoutée dans un cadre utile pour prendre soin des acteurs de territoire, pour la société et pour la planète". Sa reconversion s'est ainsi orientée vers l'accompagnement des entreprises dans la transition écologique et sociale. Il s'agit d'emmener les dirigeants pas à pas vers des stratégies qui anticipent les enjeux de société, intègrent les principes du développement durable pour border les risques et repenser leur croissance économique et sociale. Autrement dit : *"les rendre acteurs de ce tournant du siècle, afin de ne plus subir les hausses de prix, les ruptures d'approvisionnement, l'instabilité économique et géopolitique, pour leur apprendre à saisir les nécessités de transformation et en faire des opportunités de croissance, de pivot ou de développement"*, détaille Elsa. Elle s'adresse principalement aux secteurs de l'hébergement, de la restauration et aux métiers de bouche, en offrant la possibilité d'obtenir une subvention grâce à son référencement sur le dispositif régional de financement CEDRE Pre-



miers Pas. L'accompagnement se décline ainsi : *"On commence par une partie théorique, indispensable pour comprendre l'intérêt stratégique de la démarche pour l'entreprise, précise-t-elle. Puis je propose des séances coachées pour construire les stratégies business gagnantes pour l'entreprise, les collaborateurs et le territoire. Lorsque les objectifs sont clairs, on lance un plan d'actions, suivi sur un an, afin de débloquer les difficultés de mise en oeuvre et sécuriser les progrès accomplis"*.

Ces actions peuvent, par exemple, toucher les achats de matière, les choix de fournisseurs (où et à qui j'achète), le choix du circuit de distribution (où et par qui je vends), le procédé de fabrication/transformation (comment je transforme, quels conditionnements) ou encore la fin de vie des produits (limiter le gaspillage, faire profiter des invendus...). Sans oublier l'aspect social, pour aider les entreprises à recruter et garder leurs employés (conditions et qualité de vie au travail, prévention des risques de santé...). Le champ des interventions est large. Il touche aussi le numérique et la manière de communiquer sur ses actions et son entreprise. Cet accompagnement permet de rendre l'entreprise davantage résiliente aux crises et durablement performante.

→ **Contact : elsa.happytravel@gmail.com**

Guillaume livre des solutions pour gérer son patrimoine

La gestion de patrimoine n'est pas réservée à l'élite. Loin de là. Semblant parfois complexe, Guillaume Chauvin a choisi de créer son entreprise de conseil en constitution, création et gestion de patrimoine dans la perspective, entre autres, de démocratiser ces notions : "GC solutions patrimoniales". Il s'agit de vulgariser ce qu'est la gestion de patrimoine et d'accompagner les personnes dans les différentes démarches qui ne sont pas toujours liées à de l'investissement, en instaurant une relation de confiance. Préconiser des clés pour diversifier son épargne, gérer ses biens immobiliers, optimiser ses revenus... font partie du cœur de son métier. Il propose également de trouver des solutions dans des domaines divers, auxquels on ne pense pas toujours. "J'accompagne les personnes dans le cadre d'un héritage ou d'une donation. J'apporte des conseils pour le financement des études des enfants, la gestion des biens ou encore dans la perspective d'un départ à la retraite, en trouvant des solutions complémentaires aux revenus...", énumère-t-il. Bienveillant, Guillaume met un point d'honneur à aider les personnes à mieux cerner leurs besoins et leur offrir un échantillon de solutions. "La compréhension des démarches



est ainsi primordiale", signale-t-il. Pour parfaire son accompagnement et orienter ses clients, il a tissé un réseau de partenariats et peut s'appuyer sur des personnes compétentes dans leurs domaines respectifs : notariat, comptabilité, assurances...

Il accompagne les créateurs d'entreprises liées au patrimoine

Ingénieur en génie électrique, Guillaume a toujours développé un intérêt particulier pour le patrimoine. Après une expérience dans ce domaine et une solide formation, il a finalement décidé d'en faire son métier et met actuellement tout en oeuvre pour se consacrer pleinement à son activité. À son contact, on comprend aisément que la pédagogie fait partie de ses atouts. Aussi, il accompagne et forme les personnes qui souhaitent se destiner à cette profession dans l'esprit de marketing de réseau relationnel. "Des véritables liens se créent et perdurent, se réjouit-il. Cela permet d'éviter la solitude parfois difficile pour les chefs d'entreprise".

→ Contact : 06 83 08 77 49 - chauvin.gcn@gmail.com -

[f](#) GuillaumeChauvin [i](#) guillaume_chauvin_cgp [t](#) Guillaume CHAUVIN

UN PMU ET UNE OUVERTURE LE DIMANCHE À BRASSERIE DE LA GARE

Il y a du nouveau à la Brasserie de la gare ! À son activité de restauration, de bar et de soirées événementielles s'est dernièrement ajoutée les jeux de courses hippiques PMU. Aux manettes de cette brasserie familiale, Farid a décidé d'ouvrir également le dimanche. Et cette ouverture propose de nouvelles perspectives de fréquentation. Dans ce restaurant pourvu d'une grande terrasse ombragée et accueillante, l'ambiance est conviviale et le service particulièrement efficace. Les plats sont faits maison, avec



des produits frais et certains habitués ne ratent pas le rendez-vous quand c'est jour d'aïoli. Installée à proximité de la gare, le cadre agréable et la gentillesse de l'équipe incitent à venir se délecter d'un bon petit plat. Une idée de sortie en famille, le dimanche, après une bonne balade matinale dans la forêt.

→ Brasserie de la gare : 04 42 63 49 06
RN96, quartier La Grange
Ouvert du lundi au vendredi :
7h-22h - Dimanche 7h-20h

L'AGENCE SIAB IMMO S'EST INSTALLÉE SUR L'AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

Implantée depuis juin 2023, en lieu et place de Smart Immo, l'agence Siab immo a été inaugurée en décembre dernier, en présence de nombreux de ses collaborateurs, de clients et d'invités. Cette entreprise, spécialisée en gestion locative et transaction, fait partie du groupe familial Immexis qui compte des agences à Marseille, Carnoux, La Ciotat, Plan de Cuques et désormais à Meyrargues. "Nous n'étions pas encore présents sur le secteur du pays d'Aix, explique Cyril Cartagena, qui a pris en 2005 la direction de cette entreprise familiale, fondée en 1986. Meyrargues allie l'Histoire et la modernité, il faut s'adapter à l'histoire du lieu où l'on s'implante. Nous proposons avant tout une proximité assortie d'un suivi professionnel et d'une qualité de service", insiste-t-il en précisant que ce sont des valeurs essentielles pour l'entreprise. L'équipe de l'agence meyrarguaise s'appuie ainsi sur cette philosophie et privilégie les relations humaines et le savoir être. Elle est désormais à la disposition des clients sur le secteur du pays d'Aix et propose de venir la rencontrer pour des conseils avisés sur tous les projets liés à l'immobilier, toutes démarches de recherche, d'achat, de location ou de mise en gestion locative.

→ Siab immo : 24, avenue de la République :
04 42 96 11 80 - gestion-smart@siab-immo.com
transaction-smart@siab-immo.com
Site internet : www.siab-immo.com

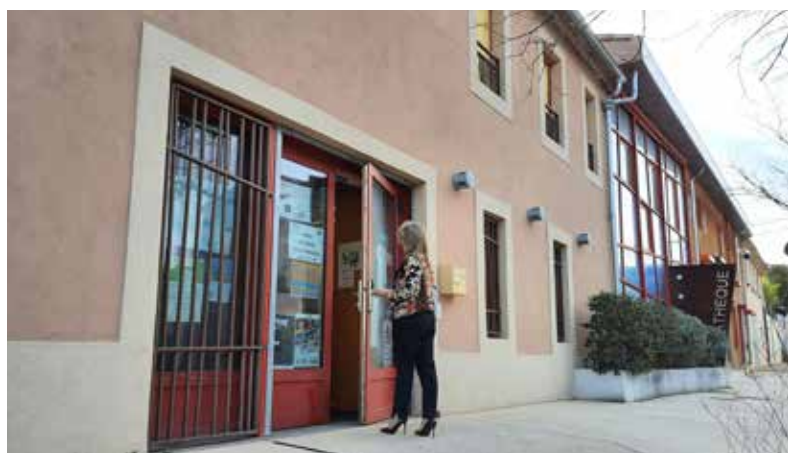


Le CCAS enregistre les demandes de logements sociaux

C'est nouveau et cela facilitera certainement les démarches des administrés : le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Meyrargues devient guichet enregistreur pour les demandes de logements sociaux. Cela signifie que les démarches et l'enregistrement des dossiers complets, avec toutes les pièces administratives, peuvent être réalisés directement auprès du CCAS. Ce nouveau service vient compléter celui qui existe déjà en ligne (disponible sur meyrargues.fr) : demande-logement-social.gouv.fr. Il offre toutefois une alternative aux personnes qui ont des difficultés à constituer leurs dossiers. Car c'est justement la vocation du CCAS : un accompagnement et un suivi pour faciliter le quotidien des Meyrarguais.

Une vocation sociale d'accompagnement

Son rôle principal est d'informer les familles et de les orienter dans le foisonnement des diverses aides et subventions légales. Il accompagne les administrés, les personnes âgées, les personnes en difficulté ou en situation de précarité, dans les demandes d'aides sociales : Allocation personnalisée d'autonomie (APA), Complémentaire santé solidaire (ex-CMU), MDPH, FSL, téléassistance... Il peut accorder des aides exceptionnelles (principalement aides alimentaires) et il organise des portages de repas à domicile pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas se déplacer. Le CCAS offre aux personnes retraitées, âgées de 70 ans et plus, un colis de Noël et organise régulièrement des anima-



tions pour les personnes du bel âge (thé dansant, goûters, spectacles, ateliers CARSAT...). Des permanences sont organisées au sein de ses locaux, avec des assistantes sociales et la Maison de services au public (MSAP) qui offre un service de proximité pour accompagner les personnes dans leurs démarches administratives au quotidien (emploi, retraite, famille, social, santé...).

Le CCAS reçoit uniquement sur rendez-vous :
lundi-mercredi-jeudi-vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h
et le mardi : 8h30 à 12h
Adresse : 17 bis, cours des Alpes -
Contact : 09 71 09 55 14 ou ccas.emploi@meyrargues.fr

UN REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ISOLÉES

Dans le cadre des mesures de prévention nationales en cas de canicule, plan grand froid, catastrophes naturelles..., le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Meyrargues tient à jour un registre afin de recenser les personnes fragiles. En cas d'alerte, ce système permet de prendre les mesures nécessaires. Inscrivez-vous auprès du CCAS.

DES PARTENARIATS ET DES PERMANENCES

Le CCAS est un établissement public responsable de l'action sociale au niveau local, géré par un conseil d'administration. Il se compose d'un président (le maire), de 6 élus et de 6 Meyrarguais non élus compétents dans le domaine de l'action sociale. Il travaille en partenariat avec les services sociaux du Département, les hôpitaux, et des associations (Croix rouge, restos du cœur, secours populaire...)

→ Toutes les infos sur le CCAS et les permanences sur meyrargues.fr rubrique "Famille et solidarité"

INSCRIVEZ-VOUS AU PORTAGE DE REPAS

Le portage de repas est proposé aux personnes retraitées et à celles ne pouvant pas se déplacer. Il est assuré par l'ADAR. Inscription auprès du CCAS.

BUREAU DE L'EMPLOI : LES OFFRES D'EMPLOI LOCALES SUR MEYRARGUES.FR

Encore une nouveauté qui, cette fois, va faciliter les démarches des demandeurs d'emploi. Le Bureau de l'emploi de Meyrargues, hébergé au sein des locaux du CCAS, met désormais les annonces d'offres d'emploi locales sur meyrargues.fr. Un nouvel onglet, dans la rubrique "famille et solidarité", permet d'y accéder et toutes ces offres sont également affichées au sein des locaux. Pour parfaire l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi, des permanences sont organisées au sein des locaux du CCAS, dans le cadre de partenariat, avec notamment le Plan local pour l'insertion et

l'emploi (Plie) et la Mission locale pour les jeunes de moins de 25 ans. Le Bureau de l'emploi travaille en étroite collaboration avec d'autres partenaires tels que le Département 13, France Travail (anciennement Pôle-emploi), la Métropole Aix-Marseille Provence, la Chambre des métiers, Cap emploi...

Permanences sur rendez-vous
- Plan local pour l'insertion et l'emploi :
les 1^{er} et 3^e lundi du mois
de 8h30 à 11h30 : 04 42 52 80 10
- Mission locale (- 25 ans) :
les 2^e et 4^e jeudi du mois
de 8h30 à 11h30 : 04 42 61 92 50

Infos : 09 71 09 55 14
ccas.emploi@meyrargues.fr

Le projet d'habitat inclusif présenté au public

Une réunion d'information sur le projet "d'habitat inclusif" (situé boulevard de la Plaine), a été organisée par le Centre communal d'action social (CCAS). Le but était de proposer ce projet aux personnes intéressées pour intégrer ces logements adaptés, correspondant à leurs capacités physiques et financières, et souhaitant vivre encore à domicile, plutôt que dans des établissements spécialisés. L'objectif recherché par la municipalité est d'offrir la possibilité de demeurer dans le village, en conservant ses habitudes de vie, son médecin, traitant, ses relations sociales..., de garder son indépendance dans un logement privatif, tout en évitant l'isolement. Ce lieu de vie offre une sécurité supplémentaire, une aide et un accompagnement si besoin, ainsi que la possibilité de créer de nouveaux liens. Un partenariat avec l'association départementale ADAR, proposant des services d'aides et d'accompagnement des personnes, a été mis en place. Ces services permettront d'assurer l'aide à l'autonomie, la veille et la sécurisation de la vie à domicile, de



© IMAGE DE SYNTHÈSE DU PROJET - GENÈVE BALDASSARI-SIBOURG

développer des actions et des animations conviviales. Régulièrement des réunions avec les résidents seront organisées afin d'élaborer un programme de vie partagée (sorties, animations, rencontres...).

Huit logements et des espaces de vie partagés

Huit logements (en R+1, avec terrasses, balcons et ascenseur) à caractère social, dédiés aux personnes du bel âge, en perte d'autonomie, et à des personnes en situation de handicap, seront créés dans le cadre de cette opération dite en

habitat inclusif et confiée au bailleur social Famille et Provence. Ce dispositif va contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de développement social dans la commune. Les logements seront entourés d'espaces verts promettant un cadre de vie agréable. Des espaces communs partagés (salon, pièce commune...) seront créés et favoriseront un lien social, indispensable aujourd'hui.

Informations lors des permanences de l'ADAR au CCAS (sur rendez-vous) ou auprès du CCAS : 09 71 09 55 14 ou ccas.emploi@meyrargues.fr

QU'EST-CE QUE L'HABITAT INCLUSIF ?

L'habitat inclusif est destiné aux personnes atteintes de handicap et aux personnes âgées qui font le choix d'un mode d'habitation regroupé. Ce mode d'habitat est assorti d'un projet de vie sociale partagée.

Respectant un cahier des charges, il constitue une offre complémentaire au logement ordinaire et une alternative à l'hébergement en institution. Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par des espaces de vie

individuels associés à des espaces de vie communs, dans un environnement adapté et sécurisé. Cet habitat comprend la possibilité de recourir à des services d'accompagnement dans la vie sociale et collective, par l'intervention, en fonction des besoins, d'animateurs qui ne résident pas forcément sur place ou d'un accompagnement individualisé pour la réalisation des activités de la vie quotidienne, assuré par l'intervention des services sociaux et médico-sociaux.

LES CORPS ONT CHALOUPE AU THÉ DANSANT DU CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé un thé dansant pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Les amateurs de danse ont ainsi pu fouler la piste sur les airs du chanteur Alain

Agius. Tous ont eu l'occasion de partager douceurs et boissons offertes par le CCAS, dans une ambiance familiale particulièrement appréciée par toutes les personnes présentes.



La fresque de la maternelle inaugurée avec les élèves



Sourires aux lèvres les enfants affichaient une certaine fierté de pouvoir inaugurer, devant leurs parents, la nouvelle fresque réalisée sur le mur d'enceinte de l'école maternelle Joseph d'Arbaud. Afin d'améliorer le cadre de vie des jeunes Meyrarguais, l'équipe pédagogique de l'école maternelle et l'Association des parents d'élèves de Meyrargues (APEM), en partenariat avec la municipalité, ont lancé un projet participatif pour la réalisation d'une oeuvre murale, imaginée pour améliorer le cadre d'accueil de l'école. Après la validation de premières esquisses, des réunions ont permis d'affiner le projet, notamment de définir précisément les illustrations qui allaient

composer cette oeuvre. Sur le mur situé à l'entrée de l'école, refait par la municipalité au mois de juillet dernier, l'artiste Julien Cordier a réalisé cette fresque avec des "représentations enfantines dans un univers féerique, selon les souhaits des écoliers" a-t-il indiqué lors de l'inauguration. De leurs côtés, les enfants ont collectivement applaudi cette belle réalisation qui égaye désormais chacune de leurs arrivées dans l'établissement. Ce projet a pu être réalisé grâce à un financement participatif et tous les participants qui ont contribué ont vivement été remerciés. L'école maternelle a apporté sa contribution, via sa coopérative et les bénéfices de son marché de Noël 2022.

À PROPOS DE "BIEN-ÊTRE COLLECTIF" ...

LE MESSAGE DES DÉLÉGUÉS DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉLÉMENTAIRE

Lors du dernier conseil de classe de l'école élémentaire les parents d'élèves ont souhaité transmettre un message qui relève, à juste titre, du "bien-être collectif". Aussi qu'il soit bien entendu, pour toutes les personnes fréquentant les abords des écoles, qu'il s'agit de "rappels du respect des bienséances ne visant pas à moraliser mais à améliorer les alentours de l'école".

- Concernant le stationnement, "le dépôt minute permet aux enfants de des-

cendre sans quitter son véhicule afin de repartir rapidement". Ce n'est pas une place de stationnement. "Évitez de bloquer la voie de circulation en faisant descendre vos enfants au milieu de la route, dans un souci de sécurité pour tous et de respect des usagers qui attendent pour stationner."

- Concernant la cigarette : "fumer aux abords des établissements scolaires nuit à la santé collective et génère une pollution issue des mégots jetés devant l'école.

Veillez à montrer l'exemple en utilisant des poubelles après avoir éteint vos cigarettes".

- Toujours dans un souci de sécurité : "Tenez votre chien en laisse et veillez à ce que vos enfants descendent de trottinette ou de vélo lorsqu'ils sont sur le parvis de l'école dans le but d'éviter toute collision."

L'équipe des délégués des parents, ainsi que tous ceux qui souhaitent cohabiter dans de bonnes conditions, comptent sur votre collaboration.

DES SPECTACLES OFFERTS AUX ÉCOLIERS POUR NOËL



Pour Noël, Meyrargues Animations a offert deux représentations aux écoliers.

Les maternelles ont profité d'un spectacle musical et amusant. ▶

◀ Les élémentaires ont assisté à un spectacle interactif mêlant magie et humour.



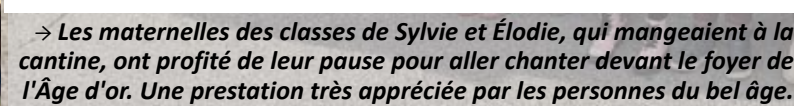
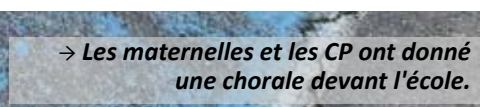
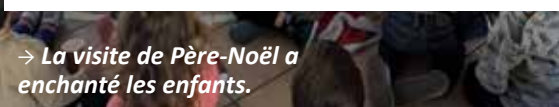
Les maternelles ont fêté Noël !

Pour les fêtes de fin d'année, l'équipe de la maternelle a organisé son deuxième petit marché de Noël avec les travaux des élèves. Sur les stands ornés de décorations de circonstances, les enseignants ont ainsi présenté aux parents les oeuvres de ces petits artistes en herbe, fiers de présenter leurs créations. Des boissons et des douceurs ont été offertes par l'Apem aux enfants. Puis, les élèves de maternelle rejoints par les CP, tous coiffés de leurs bonnets rouges, ont ensuite donné une chorale devant l'école face à une assemblée de parents conquis par cette prestation visiblement bien préparée. D'autre part, cette année encore, les maternelles ont eu la chance de rencontrer le célèbre Père-Noël. Il a été accueilli

en chanson par les enfants, puis a fait le tour des classes pour distribuer des cadeaux collectifs aux écoliers ravis de pouvoir le rencontrer.

Un défilé de couronnes pour L'Épiphanie

Enfin en janvier, pour fêter L'Épiphanie, les enfants ont fait un défilé, coiffés de leurs couronnes fabriquées en classe. Ils ont ensuite pu déguster des galettes. Une jolie parenthèse magique offerte aux écoliers par l'équipe de la maternelle. Rappelons que pour le dernier jour d'école avant les fêtes, la municipalité et Meyrargues Animations ont offert un goûter à tous les écoliers, y compris à ceux de l'élémentaire.



Une belle équipe au centre de loisirs

Le centre de loisirs, lieu d'accueil, de découverte, d'échanges et de jeux favorisant l'épanouissement de l'enfant dans le respect des règles fondamentales de vie en société, accueille les enfants de 3 à 11 ans et demi (scolarisés). Ils profitent d'activités ludiques, éducatives, sportives proposées par l'équipe encadrante et de nombreux intervenants.

→ **Inscription et paiement (chèque à l'ordre : régie centre de loisirs) à la direction :**
06 06 29 21 30 64 - centredeloisirs@meyrargues.fr

Dossiers d'inscriptions et règlements obligatoirement remis aux horaires de permanences :

- Lundi : 7h30 à 12h30
- Mardi, jeudi, vendredi : 9h à 14h

Horaires vacances scolaires et mercredis : de 7h45 à 18h.

Infos sur meyrargues.fr
Attention : Respectez les horaires d'accueil. L'enfant risque de ne pas pouvoir être accueilli.

À LA MÉDIATHÈQUE



DU 2 AU 29 FÉVRIER



**LECTURE
PAR
NATURE**

**LITTÉRATURE
MUSCLÉE**
Médiathèque
MEYRARGUES

Sur inscription
à la médiathèque
04 42 67 40 98
mediatheque@meyrargues.fr
Programme sur meyrargues.fr

Tout public - Gratuit
lectureparnature.fr



Gratuit - sur inscription à la médiathèque
Programme sur meyrargues.fr

Jusqu'au 29 février, la médiathèque de Meyrargues participe à l'événement culturel métropolitain Lecture par Nature, organisé en partenariat par la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône et coordonné par L'Agence Régionale du Livre sur la thématique "littérature musclée". Dans ce cadre, des actions culturelles sont proposées à la médiathèque.

- SAMEDI 24 FÉVRIER : 14H - ATELIER STREET ART GRAFFITI

Par Enkage, artiste de street art. Atelier en vue de la réalisation d'une fresque collective. Au quartier de La Pourane.

- JEUDI 29 FÉVRIER : 14H À 16H - INITIATION AU "NOBLE ART"

Venez vous initier au "noble art", soit la boxe auprès d'entraîneurs chevronnés.

- DU 26 AU 29 FÉV. : 14H - RÉALISATION D'UN DOCUMENTAIRE

Avec Clap Clap Cinoeil. Réalisation d'un film documentaire. Le film ainsi réalisé sera projeté auprès du grand public et suivi d'une rencontre avec les réalisateurs en herbe. À la médiathèque.

Des ateliers et des spectacles pour débiter la programmation

Dans le cadre de l'événement, les danseurs Kim Evin et Sandra Français ont donné deux représentations. Josette Baïz (compagnie Grenade) a proposé à ce duo d'interpréter des extraits chorégraphiques et sportifs tirés de la déambulation Kinisi créée par Caroline Selig de la Cie Artonik. Une belle interprétation du duo a qui a séduit le public. ►



De l'huile d'olive meyrarguaise dans les assiettes !

Le travail de Comm'un jardin de Mey porte à nouveau ses fruits. Par convention avec la municipalité, cette association taille et entretient les 230 oliviers de la commune et offre, chaque année, une part symbolique d'huile d'olive issue des récoltes au restaurant scolaire et au foyer de l'Âge d'or. Cette année, devant le foyer de l'Âge d'or, la co-présidente de l'association section oléiculture, Marylène Logeais Bourgeois, a remis ces bouteilles à la cuisinière Sandrine Boisson, en présence du maire, Fabrice Poussardin, de Sandrine Halbedel, adjointe aux Affaires scolaires, des agents du restaurant scolaire et du foyer ainsi que des personnes de bel âge. Les petits Meyrarguais, comme les plus âgés, vont pouvoir se délecter de cette belle cuvée 2023 "made in Meyrargues".

La taille des oliviers reprend en mars avec une session de formation

L'association, qui s'occupe également des jardins partagés, situés dans les quartiers ouest, relance ses sessions d'entretien et de taille des oliviers pendant tous les week-ends du mois de mars et vous invite à venir participer. Vous pouvez, dans le même temps, bénéficier d'une formation pour apprendre à tailler les



→ De g. à dr. : Jérôme (chef de la police municipale), Marylène (co-présidente), Fabrice Poussardin (maire), Sabrina (cuisinière), une adhérente, Jacques (co-président), Malika (responsable de la cantine), Marina (agent) et Sandrine (adjointe aux Affaires scolaires).

oliviers. Elle est dispensée par des professionnels issus d'organismes reconnus : France Olive et les Oléiculteurs du Vaucluse. La prochaine session est prévue le samedi 24 février (en cas de mauvais temps elle sera reportée au 2 mars), dans les olive-raies, situées en contre bas du château. Inscrivez-vous auprès de l'association !

→ Session de formation à la taille des oliviers ouverte à tous les Meyrarguais : samedi 24 février à 14h - rendez-vous sur l'esplanade du château.
Comm'un Jardin de Mey : 06 19 79 88 64 (oléiculture).
Contact Jardins partagés :
06 73 30 08 07 - communjardin13650@gmail.com

UN REPAS DE NOËL DÉGUSTÉ SANS MODÉRATION AU FOYER DE L'ÂGE D'OR

Les joyeux convives du bel âge ont pu profiter d'un moment de partage festif à l'occasion du repas de Noël, organisé

au foyer de l'Âge d'or. Un plaisir partagé pour Carmen Gonsalvez de Jesus, responsable du foyer de l'Âge d'or, Andrée

Lalauze, adjointe au maire, et la cuisinière Sabrina Boisson, d'organiser ce moment de partage pour nos anciens.



▲ (De g. à dr.) Andrée Lalauze (adjointe), Carmen (responsable du foyer) Tamara (agent), Jérôme (police municipale) Sabrina (cuisinière) et le maire, Fabrice Poussardin.



Le carnaval prend son envol le 22 mars

A vos agendas ! Le carnaval des écoles débarque le vendredi 22 mars et les Meyrarguais vont avoir droit à une déambulation musicale endiablée. Cette année la Batucalub, une troupe imprégnée des rythmes de batucadas brésiliennes, va fédérer les troupes d'enfants, parés de leurs plus beaux déguisements, pour former un joyeux cortège qui va déferler dans les rues du village. L'Association des parents d'élèves de Meyrargues (Apem), organisatrice de ce rendez-vous festif, a prévu un défilé qui partira du plateau sportif de l'école élémentaire pour rejoindre le parking de la mairie où sera brûlé le vilain Caramantran, réalisé par les écoliers. À l'issue, un spectacle de la compagnie Duo Lyodji est programmé au théâtre de verdure. Cette troupe va épater le public avec des performances scéniques mêlant acrobaties, univers circassien, musique rythmée par du taïko (tambours japonais) et apparition d'une créature géante étrange. Le matin, les maternelles bénéficieront d'un spectacle ludique réservé rien que pour eux.

→ **Vendredi 22 mars à partir de 16h45, rendez-vous au plateau sportif de l'école élémentaire.**
 Infos : apem1350@gmail.com  [APEMeyrargues](https://www.facebook.com/APEMeyrargues)



UN VIDE TA CHAMBRE LE 14 AVRIL AVEC L'APEM

L'Association des parents d'élèves de Meyrargues poursuit son programme avant la kermesse de fin d'année prévue le 28 juin. Une dernière vente de crêpes et de gâteaux aura lieu le vendredi 12 avril au profit des écoliers de l'élémentaire, notamment pour participer au financement des sorties scolaires. à ce propos, elle

remercie les parents qui participent et contribuent à la bonne organisation de ces animations. Par ailleurs, elle propose un vide ta chambre, le dimanche 14 avril, dans la salle des fêtes.

→ **Vide ta chambre dimanche 14 avril de 9h à 13h, salle des fêtes**
 Infos et inscriptions : apem1350@gmail.com

LA BOUM D'HALLOWEEN A FAIT DANSER LES PETITS "MONSTRES"

Des déguisements effrayants, glaçants, affreux mais amusants. Oui, les enfants faisaient peur et c'était justement le but de la boum d'Halloween, organisée par l'Association des parents d'élèves de Meyrargues (Apem). Sur la piste de danse les enfants, et même les parents, ont pu joyeusement chalouper leurs corps

aux rythmes de la sono de Tanguy qui a assuré l'ambiance musicale. Des stands de maquillage et de tatouages, des bonbons, des douceurs, un concours de décoration de citrouille et de la musique... Tous les ingrédients étaient réunis pour offrir aux enfants un bon moment de rigolade.



Le marché de Noël a séduit le public

Difficile de rater les troupes d'enfants à la poursuite de leurs héros de dessins animés sur le marché de Noël. Naruto, Pikachu, Stitch, Ladybug, Mickey, Minnie et l'indétrônable Olaf... Entre deux selfies avec leurs groupies, les mascottes ont ainsi déambulé en musique, accompagnées d'une chanteuse et d'un lutin plutôt farceur, pour le plus grand plaisir des enfants. C'est dans cette atmosphère festive et familiale que s'est déroulée la 14^e édition du marché de Noël. De nombreux exposants étaient présents et le public, venu nombreux dans une fluidité continue, était heureux de pouvoir participer à ce moment de partage proposé par Meyrargues Animations. Les balades en calèche, les tours de poney, les sculptures en ballons, les défilés de mascottes et les dégustations de chocolats chauds, de vin chaud, de marrons ou de barbe à papa, offerts par Meyrargues Animations, ont séduit le public. Et les sourires affichés sur les visages des enfants en disaient long sur l'agréable moment qu'ils ont tous passé. À la tombée de la nuit, les petits Meyrarguais ont paradé derrière la calèche du Père-Noël avec leurs lampions. Un joli moment féerique !



Un bouquet final pour célébrer la nouvelle année !

Les yeux levés vers ciel, les petits comme les grands n'ont pas raté une miette de la parenthèse féerique que représente le traditionnel feu d'artifice du nouvel an. Ce moment de fête rassemble chaque année un public de plus en plus nombreux, venu de Meyrargues mais également de communes "presque" lointaines. Après le partage de ce moment magique symbolisant l'entrée dans l'année 2024, les organisateurs de Meyrargues Animations ont offert au public du vin chaud, des pompes à l'huile, du chocolat chaud et des marrons grillés. Félicitations à l'équipe organisatrice de cet événement qui fédère chaque année les Meyrarguais dans la liesse.





Les jeunes basketteurs se sont entraînés avec des "pros"

Un silence inédit règne dans le gymnase meyrarguais. L'excitation se lit dans les regards admiratifs des jeunes basketteurs du Meyrargues basket-ball. Certains peinent à contenir leur enthousiasme à l'idée de partager le terrain pour un entraînement qui va être "hors du commun". Car devant eux, se dressent cinq des joueurs professionnels de l'équipe des Byers du Fos Provence basket du club (Fos-sur-Mer), accompagnés de leur team manager Momo Sy. Dans le cadre d'un partenariat avec le département Bouches-du-Rhône, le club Fosséen vient chaque année rencontrer les adhérents d'un club. Cette fois, ce sont les jeunes "Loups" de Meyrargues qui ont eu ce privilège. Une jolie surprise, bien gardée, que le club a pu faire aux nombreux joueurs, âgés de 5 à 15 ans, venus pour l'occasion parmi les 140 licenciés que compte le jeune club de basket meyrarguais. Les pros des Byers (Maxime Galin, Jamar Diggs, Mathieu Wojciechowski, Jordan Degré, Willan Marie-Anaïs) se sont d'abord prêtés à un jeu de questions-réponses. Ils ont pu se présenter, expliquer leur rôle au sein de l'équipe, leur hygiène de vie, livrer des détails sur leur carrière de joueurs professionnels..., laissant ainsi aux jeunes compétiteurs imaginer des perspectives d'avenir dans les pas de leurs idoles. Puis, les basketteurs de catégorie U13 ont pu profiter d'un entraînement et d'ateliers encadrés par les Byers. Une parenthèse

un peu exceptionnelle, durant laquelle tous ont fait preuve de sérieux et d'écoute, saisissant le moindre conseil émis par leurs coaches d'un jour qui restera forcément singulier. Les jeunes Meyrarguais ont terminé cette journée avec des étoiles plein les yeux. Une belle rencontre encadrée par l'équipe du Meyrargues basket-ball et leurs coaches, Rafaël, Rémi, Victor et Milan qui ne cessent de faire rêver ses joueurs.

Un jeune club qui grandit

Créé en 2022, le Meyrargues Basket-ball est un jeune club de basket meyrarguais qui connaît une belle progression avec 140 licenciés cette année contre une soixantaine l'an dernier. Le club accueille les jeunes à partir de 5 ans jusqu'aux adultes (en loisirs). Les équipes en catégorie U11 et U13 sont engagées dans des championnats départementaux et se placent déjà, pour certaines, sur le haut du panier.

UN STAGE DE BASKET POUR LES VACANCES

→ Stage de 9h à 16h30 au gymnase, ouvert aux licenciés et aux non-licenciés âgés de 7 à 15 ans (U9 à U15).

Possibilité de s'inscrire pour un, deux ou trois jours.

- Les 26, 28 et 1^{er} mars : pour les U9 et U11

- Les 4, 6 et 8 mars : pour les U13 et U15

Inscriptions : meyrarguesbasketball@gmail.com - 06 24 31 66 10

DES ATELIERS CRÉATIFS PENDANT LES VACANCES D'HIVER AVEC L'OISEAU BLEU



L'association de l'Oiseau bleu propose des ateliers créatifs avec les enfants pendant les vacances d'hiver. L'Oiseau bleu invite à la découverte de la sculpture, du modelage et de bien d'autres techniques, le plus souvent en utilisant des éléments trouvés dans la nature. Il s'agit aussi de manipuler la terre, d'éveiller sa curiosité et de surtout de s'amuser.

Le stage se déroule chaque jour, du 26 février au 1^{er} mars de 14h30 à 16h30. Inscrivez vos enfants dès maintenant.

Atelier de l'Oiseau bleu au Plateau de la Plaine

Inscription : 06 12 36 40 59

email : marieline.fouassier@gmail.com

L'équipe locale de badminton finaliste des interclubs

C'est l'histoire d'une fine équipe de badminton qui monte et dont on peut être fier. Définitivement ancré dans cette jolie philosophie de fair-play et de synergie, le club a vu son équipe disputer les finales des championnats interclubs départementaux de la Fédération Française de Badminton (FFBaD) pour sa première participation au tournoi, la saison dernière. Elle est ainsi passée au niveau D6 et s'est relancée dans ces championnats cette saison, avec déjà un classement honorable : 2^e ex aequo. Aux manettes ? Sandra Khelifaoui veille à préserver ce bel



état d'esprit familial qui fait la force de ce club local depuis 13 ans déjà. Elle parle d'une "belle équipe", avec humilité, "d'un capitaine averti qui sait faire les bons choix" et d'un enthousiasme communicatif qui lui rappelle le club dans lequel elle pratiquait cette discipline à l'adolescence. Justement, cette bonne ambiance qui régnait au sein du club de Bouc-Bel-Air, dont sa mère avait repris la présidence, Sandra en a gardé un merveilleux souvenir. Elle a donc voulu la recréer lorsqu'elle a décidé de reprendre ce sport en 2010. "Il n'existait pas de club à Meyrargues. J'ai soumis cette idée de créer une association, les réactions ont été encourageantes", se souvient-elle. Le Badminton Club de Meyrargues est ainsi né. D'abord des filets de fortune. Puis, un prêt du club d'Eyguières pour s'exercer dans des meilleures conditions... Chemin faisant, le club a fait sa place, a investi pour s'équiper et la "team adulte" ne cesse de progresser.

Un leitmotiv qui porte ses fruits

Le club meyrarguais propose la pratique du badminton en loisir et joue en synergie avec la section badminton du BVHC de Peyrolles-en-Provence. Elle accueille les enfants à partir de 6 ans sur des créneaux familiaux (de 6 à 12 ans, accompagnement obligatoire du parent également inscrit). "Il s'agit de leur proposer une activité commune qui offre une parenthèse familiale particulièrement appréciée par les enfants comme par leurs parents", détaille Sandra. Il est proposé aux adolescents dès 14 ans d'intégrer le créneau adulte si l'évaluation de leur niveau de jeu le permet. L'objectif est de venir se perfectionner tout en s'amusant dans une ambiance conviviale. L'équipe adulte, engagée dans les championnats, se compose de onze joueurs Meyrarguais et Peyrollais. On espère que cette saison elle viendra se hisser sur la plus haute marche du podium. N'hésitez pas à vous renseigner en contactant le club.

→ Badminton club Meyrargues :
04 42 63 42 55 - 06 85 28 75 56
badmintonclubmeyrargues@orange.fr
 badmintonclubmeyrargues

Créneaux au gymnase
- Vendredi : 18h à 20h (ados et adultes)
- Samedi : 19h à 21h (ados et adultes)
- Dimanche : 10h à 12h - créneau familial (enfants, ados, adultes)

UNE FORMATION DE 9 MOIS EN ÉCO-CONSTRUCTION À MEYRARGUES

Le Gabion, dont les locaux sont situés au Plateau de la Plaine propose une formation aux techniques de l'éco-construction à Meyrargues, pour devenir ouvrier(e) professionnel(le) du 25 mars au 10 décembre.

Elle dure 9 mois, alternant cours en centre et stage en entreprise afin d'acquérir les connaissances et le savoir-faire techniques : charpente, ossature bois, couverture, plâtre, chaux, bio climatisme, thermique, construction paille...

Elle propose un cursus complet et diplômant de niveau 3, pour une entrée réussie sur le marché du travail du bâtiment durable.

Elle est ouverte à tous : artisans, reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi...



Formation du 25 mars au 10 décembre.
Inscriptions dès maintenant
Infos : 04 92 43 89 66 - accueil@legabion.org
www.legabion.org/formation/

Un vice-champion de France pour le High kick boxing



© PHOTOS DR

L'année 2023 s'est terminée en beauté pour le club High Kick Boxing. En effet, le jeune Cédric Matois (photo ci-dessous), classe B, est devenu champion PACA en K1- Rules catégorie +81 kg. Sélectionné pour les championnats de France, il a décroché la médaille d'argent et devient vice-champion de France, après plusieurs combats et une demie

finale gagnée par KO. Âgé de 18 ans, il est un véritable exemple d'humilité, de ténacité et de dépassement de soi pour les jeunes licenciés de notre club. Sithana Coste ancien compétiteur champion de France et multiple champion PACA a récemment décroché son diplôme d'entraîneur 2^{ème} degré en kick boxing.

Le club compte aujourd'hui 124 adhérents. Il propose des cours de boxe pieds poings, du kick-boxing et du muay-thaï pour tous les niveaux. Il propose aussi une section de cardiofit, réservée aux filles à partir de 14 ans (photo ci-dessous).

Contact : 06 21 24 58 38
high-kick-boxing@hotmail.fr



TOURNOI DE CONTRÉE

MINIMUM 100€ DE LOTS

BUVETTE ET RESTAURATION
INSCRIPTIONS PAR MAIL OU TEL
ECA.MEYRARGUES@GMAIL.COM
06.11.71.33.06

SALLE DES FÊTES - MEYRARGUES

SAMEDI 2 MARS	POULES & PHASES FINALES 2 CONSOS COMPRISES	10€ PARTICIPATION PAR JOUEUR
-----------------------------------	-----------------------------------------------	----------------------------------------



L'ÉCOLE DU ÇAPOT D'ARGENT SOUFFLE SA PREMIÈRE BOUGIE LE 1^{ER} JUIN ET RECHERCHE DES PARTENAIRES

Après plusieurs tournois de contrée, l'École du capot d'argent (ECA) voit le nombre de participants s'accroître. Le principe séduit visiblement de plus en plus d'adeptes, qu'ils soient débutants ou plus chevronnés. Elle propose des rendez-vous mensuels à ses adhérents (les premiers jeudis du mois) et organise un nouveau tournoi le samedi 2 mars dans la salle des fêtes.

L'association fête son anniversaire

Un an ! Ça se fête. Aussi l'ECA souhaite organiser un "grand tournoi", le 1^{er} juin, pour fédérer le plus de monde possible et célébrer cet anniversaire comme il se doit. Pour ce faire, elle est à la recherche de partenaires, commerçants... qui pourraient contribuer à cette jolie manifestation. Contactez-la !

Prochain tournoi : samedi 2 mars de 14h à 20h dans la salle des fêtes
Contact ECA : 06 11 71 33 06
eca.meyrargues@gmail.com

Les Maux de spondy-myalgie poursuit ses actions

L'association Les Maux de spondy-myalgie a été créée il y a 2 ans pour faire connaître et reconnaître la spondylarthrite ankylosante et la fibromyalgie. Deux maladies chroniques, invisibles et très handicapantes, encore trop peu reconnues malgré ce qu'elles peuvent engendrer au quotidien pour les personnes qui en souffrent : perte de travail, invalidité, errance médicale et thérapeutique... Entourée des membres du bureau, des bénévoles et des adhérents, aujourd'hui nombreux, Marylene Giacomini, la présidente étant elle-même touchée par ces deux pathologies, continue ses campagnes de sensibilisation lors de divers événements. En septembre 2023, deux jours caritatifs se sont déroulés au théâtre de verdure. Deux concours de boules, ainsi qu'une kermesse, ont été organisés et ont pu rassembler des personnes de Meyrargues, Peyrolles, Venelles, Jouques et Puyricard. Puis, dernièrement, une pièce de théâtre, interprétée par la troupe théâtrale 'HAPPY, a été donnée à la salle des fêtes et tous les bénéfices de cette soirée ont été reversés à l'association.



Des "cafés-spondy" un mercredi par mois pour se reconstruire

Afin d'apporter de l'aide, du soutien à toutes personnes atteintes et/ou ayant un proche atteint par ces pathologies, un mercredi par mois, des "Spondy-Myalgie Café" sont mis en place à la salle des associations de Meyrargues. Des professionnels du bien être sont également à leur côté pour les soutenir, les aider à comprendre, soulager leur douleur. Un moment d'échange afin de ne plus se sentir seul face à ces maladies.

L'association poursuit ses campagnes de sensibilisation. Elle tient à remercier Arnaud Altieri Bar de la Poste, Laurent du Bureau de tabac, la pharmacie Pous-sardin, José Molluso du Food-Truck Corse, Gérald et Graziella du restaurant Les Zèles 114 à l'aérodrome des Milles, qui ont eu la gentillesse de participer à l'opération Blé de la Ste Barbe.

Contact :

lesmauxdespondymyalgie@gmail.com

Site : les-maux-de-spondy-myalgie.org

[@spondymyalgie](https://www.facebook.com/spondymyalgie)

LA MUNICIPALITÉ A OFFERT UN GOÛTER AUX ENFANTS POUR FÊTER LES VACANCES

Cette année, la municipalité a proposé un nouveau rendez-vous aux enfants, ainsi qu'à tous les Meyrarguais, avec un goûter offert au coeur du village afin de fêter le début des vacances de Noël. Ce rendez-vous était initialement prévu début décembre pour illuminer le village en musique en présence des enfants, mais les caprices de la météo ont eu raison de cette jolie initiative. C'est donc le début des vacances qui a été célébré en musique autour du sapin et de la boîte aux lettres du Père-Noël, installés

sur la place "rose", au centre du village. L'occasion d'animer le coeur du village et de partager un moment festif et savoureux. Les enfants sont venus nombreux se délecter de brioches et de chocolat chaud. Ils ont pu profiter des copains une dernière fois avant les fêtes de fin d'année. Les parents, pour se réchauffer bien sûr, ont pu déguster du vin chaud offert par la municipalité également. Un grand merci au bar de La Poste et aux bénévoles qui se sont occupés de restaurer tout ce petit monde.



L'hommage à Joseph d'Arbaud le 27 avril



Dans le cadre de "une année, un auteur", le Conseil régional dédie 2024 à l'illustre prix Nobel de Littérature (1904) en langue provençale, le maillanais Frédéric Mistral, fondateur du Félibrige (1854), décédé en 1914. Un grand poète, Majoral du Félibrige, son ami, né à Meyrargues en 1874, est aussi mis à l'honneur en 2024 : Joseph d'Arbaud. Depuis plus de vingt ans, à l'initiative de l'association Li Reguignaire dóu Luberon une journée d'hommage bien nommée *Journado d'oumage à Jousè d'Arbaud*, lui est consacrée à la Petite bastide, sa maison natale, ainsi que dans le village. Les propriétaires accueillent très chaleureusement les reguignaires et amis, marcheurs, venus de Pertuis, le Capoulié du Félibrige, les gardians à cheval de la Nacioun Gardiano et confrérie des Gardians, les groupes provençaux, la Reine d'Arles...

Le 150^e anniversaire de la naissance de Joseph d'Arbaud

Cette année encore, les deux municipalités de Meyrargues et Pertuis et leurs associations, Meyrargues animation et RdL, organiseront le 150^{ème} anniversaire de la naissance du célèbre écrivain du village. Avec le soutien du Félibrige nous souhaitons donner plus d'éclat à la manifestation et invitons la population à s'y associer en nombre.
Venen tòuti numbrous.

PROGRAMME : VENDREDI 26 AVRIL

- **18h à la médiathèque de Meyrargues** : Conférence par le Majoral Pierre Fabre, ancien Capoulié du Félibrige "Joseph d'Arbaud poète et gentilhomme de Camargue". Entrée libre et gratuite.
Exposition d'œuvres du poète, photos, productions de travaux des élèves de l'école du village.

SAMEDI 27 AVRIL

- **8h30 à Pertuis** : rendez-vous devant l'office du tourisme ou parvis de la mairie, départ de la marche symbolique.
- **10h30 à Meyrargues** : Cérémonie d'hommage à la Petite Bastide (La Pichoto Bastido), maison natale du poète. Accueil par les maîtres de maison. Puis dépôt de galets et dévoilement du buste de Joseph d'Arbaud, érigé par les propriétaires.
- **11h30** : défilé (passo carriero) dans le village.
- **13h** : repas à la salle des fêtes (sur inscription).
- **15h** : spectacle provençal d'hommage. Gratuit.
→ Infos : frederic.blanc@meyrargues.fr ou reguignairedouluberon@hotmail.com

LES ACTIVITÉS DE L'AMITIÉ FRANCO-TCHÈQUE SE POURSUIVENT TOUTE L'ANNÉE



L'association de jumelage Amitié Franco-Tchèque (AFT) poursuit ses activités et va bientôt disposer d'un nouveau site internet. Elle organise des rencontres mensuelles et l'enseignement de deux langues (français et tchèque). Les membres de l'AFT ont proposé une visite de l'expo-

sition du peintre tchèque Alphonse Mucha, à l'Hôtel de Caumont à Aix, l'un des créateurs de l'art nouveau à Paris. Elle est visible jusqu'au mois de mars. Par ailleurs, à la suite du déplacement, en juin 2023, d'une délégation meyrarguaise à Jimramov, l'AFT a le projet de recevoir (début

octobre) une délégation de notre ville jumelée et d'organiser une exposition du photographe Zdeněk BUREŠ ainsi que des différents événements autour du jumelage.

→ Contact : 06 81 67 42 56
amities.meyrargues@orange.fr

Un bel accueil pour les nouveaux Meyrarguais

Quoi de mieux que de belles images pour découvrir un village que l'on ne connaît pas encore ? Cette année, les nouveaux Meyrarguais ont pu découvrir les plus beaux aspects du village au fil d'un film, réalisé par un Meyrarguais, Armel Nkuindji. L'occasion de s'apercevoir du joli réservoir d'espaces naturels et d'équipements dont dispose notre commune. Depuis plusieurs années, la municipalité met un point d'honneur à recevoir chaleureusement les nouveaux arrivants autour un apéritif d'accueil convivial, dans une ambiance détendue et agréable. Projection d'une carte à l'appui, le maire, Fabrice Poussardin, a décrit le village et son histoire, les manifestations, les projets et a évoqué la vie quotidienne dans le village. Puis, il a présenté les élus présents et les intervenants auprès desquels les "néomeyrarguais" ont pu venir glaner de précieuses informations. Des tables thématiques avaient été installées pour



renseigner les participants et permettre à chacun de se renseigner. Les élus ont pu répondre aux questions et aborder les actions touristiques, culturelles, festives, de loisirs, de travaux... menées pour fédérer et dynamiser le village. Des représentants du CEDEC, du Pacte citoyen, de l'Association des commerçants, artisans et pro-

fessions libérales (ACAPLMeyrargues) et de l'Amitié Franco-Tchèque étaient également venus se présenter. À l'issue, un pot de l'amitié a été partagé, avec la complicité de la boucherie-charcuterie Monéra et du café-bistro Les Taraiettes. L'occasion de faire connaissance entre nouveaux voisins et d'échanger sur les atouts du village.



◀ La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence des anciens combattants, du maire, Fabrice Poussardin, des élus, des porte-drapeaux et des représentants des forces de l'ordre et des services de secours. Le cortège s'est rendu au monument aux morts du village, puis à celui du cimetière, pour procéder aux dépôts de ► gerbes. ▼



Ateliers sushis avec La CLEP Meyrargues.

S'engager dans le



PACTE
pour la
transition



MEYRARGUES
EN Transition

Rejoignez les groupes
de travail !

Pour en savoir plus, participer ou nous
contacter : www.meyrargues.fr
(onglet- Le Pacte pour la transition)
ou

meyrarguesentransition.wordpress.com

Rejoignez-nous, nous avons besoin de vous !

Vers l'écomobilité aux abords des écoles !



La mobilité active est pleine d'atouts, les enfants adorent faire du vélo et marcher, c'est convivial et bon pour la santé. Le climat et le relief du village sont propices à ces modes de déplacements doux qui permettent de réduire la pollution de l'air. La commune a demandé à être accompagnée pour le développement de l'écomobilité scolaire dans le cadre du programme MOBY. Ce programme, 100 % financé par les certificats d'économie d'énergie européens, a pour but de sensibiliser les parents, les enfants et les intervenants scolaires à l'écomobilité. Il permet de diagnostiquer les modes d'accès aux écoles, et voir comment améliorer la sécurité et le bien-être des élèves. Une réunion de concertation publique a été organisée en décembre, elle a permis de constituer un groupe de volontaires qui vont orienter la réflexion, accompagner le diagnostic et proposer des actions à mener.

Lors de cette première rencontre les participants ont réfléchi aux moyens de limiter le recours à la voiture individualisée en incitant à l'utilisation des modes de déplacements actifs ou partagés : marche, vélo, trottinette, transports en commun, covoiturage...

Des axes de travail ont émergé : éloigner les voitures des abords de l'école, aménager des espaces conviviaux aux entrées des groupes scolaires et faciliter les accès vélos/piétons par des aménagements spécifiques. Différentes incitations et valorisation de la pratique de mobilité douce vont être étudiées. Les prochaines étapes seront : affiner le diagnostic des déplacements, étudier les aménagements réalisables et organiser une campagne de sensibilisation pour le printemps.

Vous souhaitez participer ou en savoir plus ? Rejoignez le groupe de travail !



Les prochains rendez-vous

À vos agendas !

- Samedi 4 mai : Printemps devant ma porte

- Du 20 au 24 mai 2024 : "Fête de l'écomobilité avec "Mai à vélo"

- Samedi 25 mai : Gratifieria

À partir du 13 mars ateliers jardinage : aux jardins partagés de la Pourane (Jardin pour2mains), les ateliers reprennent avec Antoine du Loubatas. Rendez-vous tous les mercredis après-midi. Programme des ateliers affiché sur la cabane.

→ antoine.berteau@loubatas.org

► **ATELIERS CRÉATIFS ENFANTS**

DU 26 FÉVRIER AU 1^{ER} MARS

Ateliers de l'Oiseau bleu au plateau de la plaine de 14h30 à 16h30 (page 22).
→ *Inscriptions* : 06 98 92 79 77.

► **LECTURE PAR NATURE**

JUSQU'AU 29 FÉVRIER

Ateliers, réalisation de documentaire... à la médiathèque (page 18).

► **STAGE DE BASKET**

DU 26 FÉVRIER AU 8 MARS

Stage du Meyrargues basketball pour les 7 à 15 ans (lire page 22).
→ *Inscriptions* : 06 24 31 66 10.

► **TOURNOI DE CONTRÉE**

SAMEDI 2 MARS ET 4 MAI

Tournoi de contrée avec l'ECA, salle des fêtes, à 14h (page 24).
→ *Inscriptions* : 06 11 71 33 06.

► **INITIATION RELAXATION**

SAMEDI 16 MARS

Atelier d'initiation à la relaxation coréenne, avec Le Voyage intérieur, de 9h30 à 12h30, à la MAC.
→ *Inscriptions* : 06 62 34 64 51 - levoyageinterieur1@gmail.com

► **PRINTEMPS DES POÈTES**

DIMANCHE 17 MARS

Événement poético-musical à la Cave de l'Ours, à 17h, avec Michel Ivonio dans le cadre du 25^e anniversaire du Printemps des poètes.
→ synthesemeyrargues@gmail.com

► **LOTO**

DIMANCHE 17 MARS

Loto du Meyrargues Basketball dans la salle des fêtes à 14h30.

► **CAFÉ SPONDY**

JEUDI 21 MARS

Rencontre avec les Maux de spondy-myalgie, salle des associations de 14h à 18h30 (page 25).
→ *Infos* : 06 88 45 63 98

► **CARNAVAL DES ÉCOLES**

VENDREDI 22 MARS

Défilé à partir de 16h45 (page 20).

► **SOIRÉE DANSANTE COUNTRY**

SAMEDI 23 MARS

Soirée country du Ligoures moutain men, à 20h30, salle des fêtes.
→ *Infos* : 06 29 22 11 71 - ligouresmountainmen@hotmail.fr

► **LOTO**

DIMANCHE 7 AVRIL

Loto de Meyrargues Animations dans la salle des fêtes à 14h30.

► **VENTE DE CRÊPES ET GÂTEAUX**

VENDREDI 12 AVRIL

Vente de crêpes et gâteaux proposée par l'Apem, à 16h30.

► **VIDE TA CHAMBRE**

DIMANCHE 14 AVRIL

Avec l'Apem de 9h à 13h, salle des fêtes (page 20).
→ *Infos* : apem13650@gmail.com

► **PIÈCE DE THÉÂTRE**

SAMEDI 20 AVRIL

Pièce de théâtre "Le Misanthrope", proposée par l'association Animaux en péril, à 21h dans la salle des fêtes.
→ *Réservations* : 06 86 79 00 71 - pascale.beraud3@wanadoo.fr

► **HOMMAGE JOSEPH D'ARBAUD**

SAMEDI 27 AVRIL

Journée d'hommage, défilé, repas spectacle... (lire page 26).

► **COMMÉMORATION**

MERCREDI 8 MAI

Le cortège se rassemble à 11h, sur le parvis de la mairie pour se rendre aux monuments aux morts.

► **PRINTEMPS DEVANT MA PORTE**

SAMEDI 4 MAI

Embellissement des espaces publics.

► **MEY KUSTOM DAY**

DIMANCHE 19 MAI

De 10h à 19h, au théâtre de verdure. Rassemblement de voitures américaines et de collection, concerts, marché vintage... Restauration sur places.
→ *Infos* : jungleboogie.asso@gmail.com

► **SCÈNE OUVERTE**

SAMEDI 25 MAI

Scène ouverte pour les talents amateurs locaux au théâtre de verdure, 15h à 19h. → *Infos* : atout.zik@gmail.com

Votre meilleure recette dans l'agenda de poche !

Tous aux fourneaux ! Présentez-nous votre meilleure recette de cuisine typiquement provençale et elle sera publiée dans le prochain agenda de poche de la commune (après sélection). Pour participer, présentez-vous en mairie munie de votre recette ou transmettez-la par email à accueil@meyrargues.fr avant le 20 avril. N'oubliez pas de préciser vos coordonnées et de joindre une photo du chef avec son oeuvre !

LA MÉDIATHÈQUE A CHANGÉ SES HORAIRES D'ACCUEIL :

Mardi : 16h-19h
Mercredi : 9h-13h et 14h-18h
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 9h-13h

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS ? PRENEZ RENDEZ-VOUS À L'AVANCE !

Depuis 2017, les titres d'identité (CNI, passeport...) se font en ligne sur ants.gouv.fr
Vous devez vous préinscrire en ligne et remplir les formulaires puis prendre rendez-vous auprès d'une mairie équipée afin de déposer votre dossier et de réceptionner votre titre.
Toutefois les délais sont parfois importants (minimum 6 mois). Il est donc conseillé de prévoir cette démarche à l'avance.
Mairies environnantes équipées : Peyrolles, Venelles, le Puy-Sainte-Réparate, Rians, Pertuis, Aix.

Bulletin d'informations municipales
N°59 - Hiver 2023-2024
Parution février 2024
Tiré à 2100 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication :
Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception :
service communication,
Chloé Arnaud, Eric Giannerini,
Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud,
Imprimé par l'Imprimerie de
Haute-Provence (IDHP)

À Meyrargues, pas d'augmentation de la taxe foncière : on tient bon !

Pour de nombreux contribuables, à l'automne 2023, l'arrivée de l'avis de taxe foncière a rimé avec augmentation. Et c'est vrai, les habitants de la commune comme ceux des autres communes de la Métropole ont connu une hausse sensible de cet impôt local, le dernier à la main des communes. Ainsi, l'augmentation constatée par tous les propriétaires a été de 10% en moyenne. Mais, en 2023, lors du vote du budget, nous avons voté des taux inchangés. Pourtant, la hausse est bien là.

Tenez-le-vous pour dit : nous n'avons pas augmenté les impôts sur ce mandat comme sur les précédents ; et ce n'est pas maintenant que nous allons commencer. Le sérieux budgétaire et la maîtrise de la fiscalité sont des engagements que nous avons pris dès 2020 et que nous comptons respecter. Nous tenons dans la durée.

D'autres communes ont fait le choix d'augmenter les impôts, pas nous. Mais alors, comment expliquer cette hausse ? Pour le calcul de la Taxe foncière sur le bâti (TFB), plusieurs éléments sont à prendre en compte dont la surface d'un bien et sa valeur locative. Le diable se nichant dans les détails, l'explication de la hausse se trouve là.

Premier détail, le législateur a voté une loi de finances en 2023 posant le principe d'une augmentation de 7.2% des valeurs locatives (la base de l'impôt). Cela est à l'origine de 70% de la hausse constatée. La commune ne peut jouer que sur le taux et on ne l'a pas fait.

Factuellement - second détail - la seconde augmentation vient de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), elle-même adossée à la TFB ; son taux de base a bondi de près de 40%. Cela explique les 30% restants de la hausse constatée. Le produit de cette taxe revient à la Métropole, permet de financer le budget annexe des déchets et de maintenir un service de proximité de qualité. Le train de la hausse ne s'est pas arrêté à Meyrargues.

L'équipe municipale tient bon et veille au grain. Contrairement à ce qui peut être dit, ici ou là par quelques aigrefins, nous évitons d'augmenter les impôts, tenons nos promesses, exécutons le programme et nous voyons les augmentations passer. En ce début d'année, nous prenons l'engagement encore une fois de ne pas toucher aux taux.

Nous préservons votre porte-monnaie et gérons les finances municipales avec parcimonie et efficacité.

L'équipe majoritaire du conseil municipal

Sincérité et solidarité pour éclairer l'année 2024

Vous n'étiez pas très nombreux à venir aux vœux du maire et du conseil municipal le vendredi 5 janvier dernier. Lors de cette cérémonie, nous nous sommes réjouis de discuter avec certains d'entre vous. Chaque début d'année est une occasion nouvelle d'échanger des vœux. Et si la sincérité et la solidarité pouvaient éclairer 2024 ?

Agir dans la sincérité est un gage de réussite de tout engagement solidaire. N'est-ce pas un devoir moral pour tout individu ? La sincérité exige de la transparence et donc de l'échange et de la communication. Il est regrettable de constater qu'à Meyrargues cette transparence diminue en intensité avec des conseils municipaux de plus en plus rares. Plus encore, les réunions publiques d'information sur les projets municipaux, si importantes, ont totalement disparu.

Aujourd'hui notre village vit au ralenti. Il faut tout de même rester vigilant sur le peu de dossiers en cours. Ces dossiers engagent l'avenir de notre commune fortement fragilisée par les difficultés financières. Cette année plus encore, nous devons rassembler nos forces, nous tourner vers la jeunesse en quête de repères pour ouvrir la voie de l'avenir. Meyrargues doit devenir une commune tournée avant tout vers les préoccupations et les besoins de ses habitants.

La solidarité ne se décrète pas, elle se construit par des actes concrets et transparents. Elle se manifeste à travers les actions de nos agents communaux, de notre personnel éducatif, de nos forces de l'ordre, de nos pompiers, du corps médical, de nos commerçants et de nos associations locales. Saluons ici leur engagement sincère. Exprimons également une pensée solidaire aux familles meyrarguaises touchées par la maladie et le deuil.

Chers Meyrarguais, nous, élus municipaux de la liste "Meyrargues au Cœur", vous adressons nos vœux les plus chaleureux de santé, de joie et d'accomplissement professionnel et personnel.

Gilbert Bougi et les conseillers municipaux de "Meyrargues au Cœur"
gilbert.bougi@gmail.com

06 13 92 02 41

MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h

Sauf le mardi : de 8h30 à 12h

URBANISME : 04 42 57 58 12 - urbanisme@meyrargues.fr

Sur rendez-vous : lundi 8h-12h et mercredi de 14h-18h

Sans rendez-vous : le vendredi de 8h à 12h

PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

ARCHITECTE CONSEIL CAUE :

Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12

MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50 (le mercredi matin)

CONCILIATEUR DE JUSTICE : sur rdv au 04 42 57 50 09

(1^{er} et 3^e lundi du mois - 14h à 17h - mairie de Peyrolles)

ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 sur rdv

URBANISME : Sandra Thomann (adjointe)

sur rdv par email : sandra.thomann@meyrargues.fr

CCAS : Andrée Lalauze (adjointe aux affaires sociales),

sur rendez-vous auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

MAIRE : sur rendez-vous directement par email à :

fabrice.poussardin@meyrargues.fr

DÉPUTÉE D'AIX ET DU PAYS D'AIX :

Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr

CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU CANTON DE TRETS :

Arnaud Mercier : arnaud.mercier@departement13.fr

RÉSERVATIONS DE SALLES ET/OU DE MATÉRIEL :

Appeler au préalable le 04 42 63 47 03 ou 06 16 82 13 88

Réservations en ligne sur meyrargues.fr

Contact : gymnase@meyrargues.fr

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr

Horaires : Mardi : 16h-19h -

Mercredi : 9h-13h et 14h-18h / Vendredi : 16h-19h

Samedi : 9h-13h.

ENFANCE ET FOYER DE L'ÂGE D'OR :

Élémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

- centredeloisirs@meyrargues.fr

Foyer de l'Âge d'or : 04 13 91 07 03

ASSISTANTES MATERNELLES :

Liste disponible en mairie et sur meyrargues.fr

rubrique "famille et solidarité"

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES (BIM) :

04 65 15 25 21 - bim@meyrargues.fr

TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

VACANCES SCOLAIRES : Hiver : 24 février au 11 mars - Printemps : 20 avril au 6 mai

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Pôle Med à Peyrolles : 04 42 51 07 30 (7/7j de 9h à 22h)

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 0 899 700 680

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

Infirmières : Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76

Cabinet Martin : 04 42 57 50 18

David Rodriguez et Stéphanie Humbert : 04 42 63 49 05

Alexandra Fedoni-Salaris : 06 64 69 86 45

Kinésithérapeutes : Luc Walle : 04 42 57 59 43

Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23

SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 09 726 750 13 / GRDF 0800 47 33 33

ENCOMBRANTS : Enlèvement les lundis et vendredis ma-

tins devant le domicile (gratuit - réservé aux personnes

ne pouvant se déplacer). Il faut en faire la demande en

mairie la semaine précédente. Contact : 04 42 57 50 09.

GRAND SITE DE FRANCE CONCORS-SAINTE-VICTOIRE

04 42 64 60 90

ACCÈS AUX MASSIFS

0811 20 13 13



SÉCURITÉ LES BONNS REFLEXES

VEHICULE, INDIVIDU
COMPORTEMENT
SUSPECT



- | Ne pas intervenir.
- | Noter les informations susceptibles d'intéresser les forces de sécurité (l'immatriculation d'un véhicule, le descriptif de l'un individu).
- | Contacter immédiatement la Police Municipale ou la Gendarmerie.

POLICE MUNICIPALE DE MEYRARGUES

04.42.57.58.22.

Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 17h00

GENDARMERIE NATIONALE

04.42.57.80.09.

ou le 17



PREVENTION CAMBRIOLAGES LES BONNS REFLEXES

AU QUOTIDIEN

- | S'assurer que les portes, fenêtres, volets et portails soient fermés et verrouillés.
- | Mise en service systématique de votre alarme si vous en détenez une.
- | Ne pas laisser de matériel et/ou outillage en extérieur susceptibles d'être utilisés par les cambrioleurs.
- | Ne pas laisser vos clés de voiture, sac à main et/ou portefeuille dans l'entrée de votre maison.
- | Ne pas dissimuler de jeux (ou double) de clés en extérieur,
- | Dissimulez vos bijoux et autres objets de valeur.
- | Ne laisser personne pénétrer chez vous sans vous assurer de son identité.

EN VACANCES

- | Signaler votre absence à la Police Municipale et à la Gendarmerie.
- | Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien),
- | Aviser le référent citoyen de votre quartier.
- | Faire suivre votre courrier ou faites le relever.
- | Créer l'illusion d'une présence (lumière, télévision, radio...).
- | Ne pas communiquer vos dates et photos de vacances sur votre mur Facebook avant votre retour.
- | Ne pas conserver d'importantes sommes d'argent en espèces.

